

Direction du développement de la faune

GROS GIBIER AU QUÉBEC EN 2000

Exploitation par la chasse et mortalité
par des causes diverses

par

Sylvie Bernier,
Lucie Gignac,
et
Gilles Lamontagne

Société de la faune et parcs du Québec

avril 2002

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2002
ISBN : 2-550-39224-8

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	IX
1. INTRODUCTION	1
2. HISTORIQUE ET MÉTHODES	2
3. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 2000	5
3.1. L'ORIGINAL	5
3.1.1. <i>La réglementation</i>	5
3.1.2. <i>Les usagers</i>	5
3.1.3. <i>La récolte</i>	6
3.2. LE CERF DE VIRGINIE	20
3.2.1. <i>La réglementation</i>	20
3.2.2. <i>Les usagers</i>	21
3.2.3. <i>La récolte</i>	21
3.3. LE CARIBOU	35
3.3.1. <i>La réglementation</i>	35
3.3.2. <i>Les usagers</i>	35
3.3.3. <i>La récolte sportive</i>	36
3.3.4. <i>La récolte à des fins d'alimentation et à des fins commerciales</i>	36
3.4. L'OURS NOIR	44
3.4.1. <i>La réglementation</i>	44
3.4.2. <i>Les usagers</i>	44
3.4.3. <i>La récolte</i>	44
4. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE	59
4.1. L'ORIGINAL	59
4.2. LE CERF DE VIRGINIE	60
4.3. LE CARIBOU	60
4.4. L'OURS NOIR	61
APPENDICE 1	66
APPENDICE 2	67

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone de l'orignal au Québec incluant les réserves fauniques - Période de 1974 à 2000	10
Tableau 2. Récolte d'originaux par zone de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2000.....	11
Tableau 3. Récolte et superficie d'habitat pour l'orignal dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2000	12
Tableau 4. Évolution de la récolte d'originaux dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Période de 1996 à 2000	13
Tableau 5. Caractéristiques de la population d'originaux récoltés dans les zones de chasse – Saison de chasse 2000	14
Tableau 6. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'originaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques et pour la récolte autochtone - Saison de chasse 2000	15
Tableau 7. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'originaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2000	16
Tableau 8. Chasse contingentée de l'orignal dans les réserves fauniques - Période de 1998 à 2000	18
Tableau 9. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone du cerf de Virginie au Québec incluant les réserves fauniques - Période de 1974 à 2000	25
Tableau 10. Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1974 à 2000	26
Tableau 11. Récolte totale de cerfs de Virginie dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Période de 1996 à 2000	27

LISTE DES TABLEAUX (SUITE)

		Page
Tableau 12.	Récolte de cerfs de Virginie à l'arme à feu par zone de chasse - Saisons de 1998 à 2000	28
Tableau 13.	Récolte de cerfs de Virginie à l'arc, par zone de chasse - Saisons de 1998 à 2000	28
Tableau 14	Récolte de cerfs de Virginie selon les périodes dans les zones de chasse - Saison de chasse 2000	29
Tableau 15.	Récolte totale de cerfs de Virginie et superficie d'habitat dans les zones de chasse - Saison de chasse 2000	30
Tableau 16.	Sexe et groupe d'âge de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse et pour la récolte autochtone- Saison de chasse 2000 ...	31
Tableau 17.	Récolte de cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2000	32
Tableau 18.	Résultats de la chasse contingentée des cerfs sans bois - Saisons 1999 et 2000	33
Tableau 19.	Statistiques sur la chasse sportive du caribou au Québec - Période de 1974 à 1999-2000	39
Tableau 20.	Évolution de la récolte sportive de caribou dans les zones de chasse - Période de 1981 à 1999-2000	40
Tableau 21.	Récolte de caribous par zone de chasse - Saison de chasse 1999-2000	41
Tableau 22.	Estimation de la récolte de caribous à des fins alimentaires et commerciales pour la saison 1999-2000	42
Tableau 23.	Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage, la chasse et autres causes de mortalité depuis 1980 au Québec, incluant les réserves fauniques	49
Tableau 24.	Statistiques sur la chasse sportive de l'ours noir au Québec - Période de 1974 à 2000	50

LISTE DES TABLEAUX (SUITE)

	Page
Tableau 25. Récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2000	51
Tableau 26. Récolte d'ours noirs par zone de chasse incluant les réserves fauniques - Saisons 1999 et 2000	52
Tableau 27. Récolte d'ours noirs à la chasse, par les résidents et les non-résidents, à l'exclusion des réserves fauniques - Période de 1983 à 2000	53
Tableau 28. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2000	54
Tableau 29. Récolte d'ours noirs dans les réserves fauniques - Saison 2000	55
Tableau 30. Récolte d'ours noirs dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison 2000	56
Tableau 31. Mortalité des orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000	62
Tableau 32. Mortalité des cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000	63
Tableau 33. Sexe et groupe d'âge des cerfs de Virginie impliqués dans des accidents routiers - Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000	64
Tableau 34. Mortalité des ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le piégeage - Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000	65

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1. Zones de chasse au Québec en 2000	4
Figure 2. Saisons de chasse de l'orignal dans les zones en 2000	9
Figure 3. Orignaux tués à la chasse en 2000	19
Figure 4. Saisons de chasse du cerf de Virginie dans les zones en 2000	24
Figure 5. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 2000	34
Figure 6. Saisons de chasse du caribou dans les zones en 2000	38
Figure 7. Caribous tués à la chasse en 2000	43
Figure 8. Saisons de chasse de l'ours noir dans les zones en 2000	48
Figure 9. Ours noirs tués à la chasse en 2000	58

1. INTRODUCTION

Quatre espèces de gros gibiers sont chassées au Québec : l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir. De plus, l'ours noir est également exploité par le piégeage. Les noms scientifiques de ces animaux sont mentionnés à l'appendice no 1.

Le gros gibier est une ressource renouvelable très importante pour le Québec et, de ce fait, il convient d'en assurer une saine gestion. Pour bien remplir ce mandat, nous devons donc estimer régulièrement la quantité disponible et évaluer le prélèvement, soit par la chasse ou le piégeage, la prédation, le braconnage et les accidents. Ce rapport présente le bilan de la récolte et des pertes pour l'année 2000, telles que compilées à partir des renseignements obtenus grâce au système d'information sur la grande faune. Une analyse sommaire de la répartition et des caractéristiques de la récolte par la chasse, ainsi que des pertes encourues par différentes causes, est faite pour chaque zone de chasse de la province. Enfin, des cartes de distribution de la récolte par la chasse sont incluses pour l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir.

2. HISTORIQUE ET MÉTHODES

L'enregistrement obligatoire du gros gibier a débuté, au Québec, en 1958. À cette époque, les chasseurs faisaient rapport de leur chasse à un agent de conservation de la faune, et certaines informations relatives à l'animal abattu (sexe, jeune ou adulte) étaient notées au dos du permis. Les données étaient compilées manuellement par chacun des agents. Devant la piètre qualité des données et le manque de précision relative à la localisation des animaux abattus, le Ministère a implanté, en 1971, le programme « Fiche du gros gibier ». Dans le cadre de ce programme, les données recueillies (localisation, âge, sexe, cause de mort, etc.) sur tous les animaux trouvés morts (par la chasse ou d'autres causes) sont compilées par ordinateur et conservées dans un fichier. Le quadrillage Universel Transverse Mercator (UTM) légèrement modifié est, depuis lors, utilisé sur une base provinciale, comme unité de pointage géographique. Le niveau de précision atteint $\pm 1 \text{ km}^2$ au sud du 50^e parallèle et $\pm 100 \text{ km}^2$ au nord. De plus, ce système de localisation permet d'interpréter les données quelle que soit l'unité administrative ou géographique. Les renseignements pertinents à la méthodologie de la collecte et de la saisie de l'information sont décrits dans Huot *et al.* (1973)¹ et dans Bouchard et Gauthier (1980)². En 1987, le système d'information sur la grande faune a été refondu de façon à permettre la saisie directe de l'information, sur ordinateur, dans les principaux points d'enregistrement. Cette modification donne une plus grande souplesse au système qui peut dorénavant être consulté et mis à jour par le personnel de la Société de la faune et des parcs du Québec tant en région qu'au bureau central. Un document normatif³ donne toute l'information nécessaire au personnel responsable de l'enregistrement.

Depuis 1972, la Société publie annuellement, sous le titre « Gros gibier au Québec -Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses », un rapport présentant les données compilées par le Système d'Information sur la Grande Faune (SIGF). Le présent document fait partie de cette série de publications. Il est à noter que les données du SIGF concernant les années antérieures peuvent être

¹ HUOT, J., R. BOUCHARD et C. Gauthier. 1973. Gros gibier au Québec en 1972 (Exploitation par la chasse et mortalité par causes diverses). Québec, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, rapport spécial no 2, 66 pp.

² BOUCHARD, R. et C. GAUTHIER. 1980. Description et bilan du programme « Fiche du Gros Gibier ». Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la recherche faunique, 24 p. RRF 69.

³ GIGNAC, L. 1996. Enregistrement de la grande faune et du lynx du Canada. Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats. Norme No.96 01.

réajustées d'année en année pour diverses raisons. Ces données peuvent donc différer d'un document à l'autre. Les données du mois d'août 2001 pour la récolte et les permis ont été utilisées pour la réalisation du présent document. La Direction des permis et de la tarification a fourni les renseignements sur les ventes de permis. Cependant pour les permis de chasse à l'original dans chacune des zones, il s'agit de données partielles du mois de juin 2001 car toutes les transactions avec les délégataires n'étaient pas encore complétées.

La récolte enregistrée d'originaux par les autochtones est comptabilisée dans les résultats totaux de la récolte par zone lorsque celle-ci n'est pas précisée dans le titre du tableau.

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce à la collaboration de Mme Jacinthe Bouchard et de M. Jean Berthiaume qui assurent depuis plusieurs années la production des figures, ainsi que la révision du document.

3. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 2000

3.1. L'orignal

3.1.1. La réglementation

La saison de chasse 2000 correspond à la deuxième année du Plan de gestion 1999-2003. Conformément à l'application du principe de l'alternance, selon lequel la chasse de la femelle est autorisée une année sur deux, l'année 2000 en est une dite "restrictive" pour la femelle et/ou le faon (appendice 2). La récolte de la femelle était donc interdite dans plusieurs zones.

Les modalités de gestion pour l'an 2000 étaient les suivantes :

- Chasse du mâle dans les zones 2, 3, 10, 17 et 18.
- Chasse du mâle et du faon dans les zones 4, 5, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 22.
- Permis spéciaux pour la femelle dans la zone 1.
- Tous les segments dans les zones 7, 8, 19 Sud et 20.
- Chasse interdite dans les zones 19 Nord, 21, 23 et 24.

Les réserves fauniques peuvent permettre la chasse à la femelle même si celle-ci est interdite à l'échelle de la zone. Dans ce cas, un nombre limité de permis spéciaux sont émis par tirage au sort. Ces permis sont exclusifs à la réserve faunique qui les a émis.

3.1.2. Les usagers

Le rapport des ventes enregistrées en août 2001, établit la vente totale des permis de chasse de l'orignal, pour la saison 2000, à 124 509. Il s'agit d'une baisse de 5 % dans le nombre total des permis 2000 comparativement à ceux de la saison 1999 (131 539 permis vendus). Le nombre total de permis est réparti entre les résidents (122 488) et les non-résidents (2021). Une baisse de 5 % est enregistrée en comparant le nombre de permis vendus pour les résidents en 2000 avec ceux de 1999 (129 246). Une baisse plus importante de 12 % est observée dans le nombre de permis vendus pour les non-résidents entre 1999 et 2000. Les modalités de gestion restrictives pour la femelle et/ou le faon semblent influencer la participation des chasseurs, surtout les non-résidents, dans la pratique de cette activité.

Selon les ventes de permis, les chasseurs d'originaux pour la saison 2000 fréquentent principalement les zones 1 (14 203), 13 (22 033), 15 (16 682), et 18 (23 024). C'est 63 % des chasseurs qui se retrouvent dans ces quatre zones de chasse.

Ce sont les zones localisées au sud du fleuve Saint-Laurent, soit les zones 1, 2, 3, 4 et 7, ainsi que la zone 12 qui présentent les densités de chasseurs les plus élevées. Celles-ci varient entre 8,4 chasseurs/10 km² (zone 7) et 6,7 chasseurs/10 km² (zones 2). Dans les autres zones, la pression de chasse varie de 4,8 à 0,3 chasseurs/10 km² mais, pour plusieurs de celles-ci elle est d'environ 2 à 3 chasseurs/10 km².

Le nombre de permis vendus présente des baisses plus importantes dans les zones où l'alternance s'applique. Dans les zones 2, 10, 12, 13, 14, 16 et 18, les baisses observées dans les ventes de permis varient entre 7 % et 15 %. À l'opposé, les zones 1 (14 203) et 15 (16 682) ont connu une augmentation (6 %) dans les ventes de permis pour la saison 2000 avec 822 et 976 permis vendus de plus qu'en 1999 respectivement. Cependant, il n'y a eu aucune modification réglementaire pour les zones entre les saisons de chasse 1999 et 2000, si ce n'est que quelques permis spéciaux pour la femelle de plus d'attribués dans la zone 1.

En dehors des réserves fauniques, il n'y a que la zone de chasse 1 qui a maintenu le système de tirage au sort. Alors que 350 permis spéciaux y avaient été émis en 1998, on en a émis 800 en 1999 et 1000 en 2000. La récolte de femelles (hors réserves) de la saison 2000, pour cette zone, s'élève à 329, c'est 62 de plus que l'année précédente (267). Dans les réserves, il y a eu 749 permis d'émis pour l'année 2000 comparativement à 708 en 1999. Le nombre de femelles récoltées est passé de 107 en 1999 à 141 en 2000.

3.1.3. La récolte

La récolte d'originaux pour l'année 2000 totalise 11 447 bêtes dont 10 463 à l'extérieur des réserves fauniques, soit une baisse de 18 % (2498 originaux de moins) comparativement à celle de 1999. Cette baisse était prévisible compte tenu de la réglementation "restrictive" de l'année 2000. Il faut se rappeler qu'en 1999, une année "permissive", on avait atteint un sommet québécois avec 13 945 originaux récoltés. Au cours de la saison de chasse 2000, la récolte de mâles a été de 9028 originaux comparativement à 7482 pour l'année 1999. Les modalités restrictives pour la chasse à la femelle

et/ou au faon, en vigueur durant la saison de chasse 2000 ont entraîné, pour ces deux segments, une baisse par rapport à 1999. La récolte des femelles passe de 4 264 à 851 et les veaux de 2 198 à 1577. Durant la saison de chasse 2000, c'est donc 3 417 femelles originales de moins d'abattues en comparaison avec l'année précédente, laissant ainsi, pour l'année en cours, plus de femelles dans la population pour participer à la reproduction.

La récolte de la saison 2000, bien qu'elle ne dépasse aucun record, est considérée comme étant fructueuse. Le succès de chasse a subi une légère baisse cette année et se situe à 9,2 % comparativement à 10,6 % en 1999. Toutefois, il est comparable à ce qui avait été observé pour la saison 1998. La restriction de la chasse de la femelle et du faon influence la variation dans le succès de chasse entre les années. Le meilleur succès de chasse est observé dans la zone 1 (16,1 %).

La récolte totale d'originaux (incluant les réserves) pour la saison 2000 est plus importante dans les zones 1 (2615), 13 (1797), 15 (1497) et 18 (1151) et totalise à elle seule 62 % de la récolte totale.

Les plus fortes récoltes/10 km² d'habitat (hors réserves) ont été enregistrées sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent où la zone 1 affiche une récolte de 1,27 original/10 km² d'habitat. Dans les zones 4 et 7 des récoltes de 1,06 et 1,00 original/10 km² d'habitat respectivement ont été observées. Pour les autres zones, elle varie de 0,69 à 0,02 original/10 km².

La plus forte augmentation (28 %) du nombre d'originaux récoltés a été observée dans la zone 1, avec 2 615 bêtes abattues. Dans la zone 4, depuis trois ans, une augmentation du nombre d'originaux récoltés a été enregistrée et ce, tout en étant soumis aux mêmes modalités de gestion. La récolte de mâles et de veaux, segments permis dans cette zone, a passé de 514 en 1998 à 635 en 2000. Cet accroissement de la récolte dans la zone 4 montre une progression certaine du cheptel.

La plupart des zones de chasse, compte tenu des modalités réglementaires, ont connu une augmentation du nombre d'originaux mâles récoltés entre 1999 et 2000. Les zones 1 (386), 2 (190), 4 (121), 13 (174), 15 (180) et 18 (120) représentent 76 % de l'augmentation de la récolte totale de mâles. Toutefois, l'accroissement le plus significatif dans la récolte de mâles se retrouve dans la zone 1, où cet impact n'existe pas.

La récolte d'orignaux à l'arc est en légère augmentation dans plusieurs zones de chasse. Pour la saison 2000, le nombre d'orignaux récoltés à l'arc (1655) représente 15 % de la récolte totale, c'est 4 % de plus que la récolte de 1999 et 2 % de plus que celle de 1998. Dans la zone 1, l'augmentation du nombre d'orignaux abattus par la récolte à l'arc (98 de plus) constitue 25 % de l'augmentation totale du nombre d'orignaux récoltés.

Une baisse de 22 % de la récolte d'orignaux a été enregistrée dans les zecs, avec 1 751 orignaux abattus, durant la saison 2000, comparativement à 2 239 en 1999. Cette baisse est comparable à celle de 18 % obtenue entre la récolte totale de 2000 et celle de 1999. Dans les réserves fauniques, la récolte est passée de 878 à 984, ce qui correspond à une augmentation de 12 %. Le nombre de groupes entre 1999 (1750) et 2000 (1789) est demeuré relativement stable. La saison 2000 présente donc un succès de chasse (55 %) supérieur à celui obtenu en 1999 (48 %).

Suite à une entente avec la Société de la faune et des parcs du Québec, la nation Huron-Wendat a prélevé, pour la saison 2000, 35 orignaux dans la réserve faunique des Laurentides. Cette récolte autochtone est comptabilisée dans différents tableaux.

Conclusion

Pour l'année 2000, une récolte plus modeste était attendue, puisque sept zones venaient s'ajouter à celles où était interdite, en 1999, la récolte des femelles adultes et trois, où il était interdit de récolter les femelles et les faons. La récolte a augmenté de 1 500 orignaux mâles tandis que les modalités restrictives ont permis de préserver près de 3 500 femelles. En tenant compte de cette réglementation restrictive, il en ressort que la récolte d'orignaux, pour la saison 2000, malgré une légère diminution de chasseurs, a été fructueuse et se compare à celle de l'année 1999. Globalement, ces résultats démontrent bien que le cheptel est en bon état.

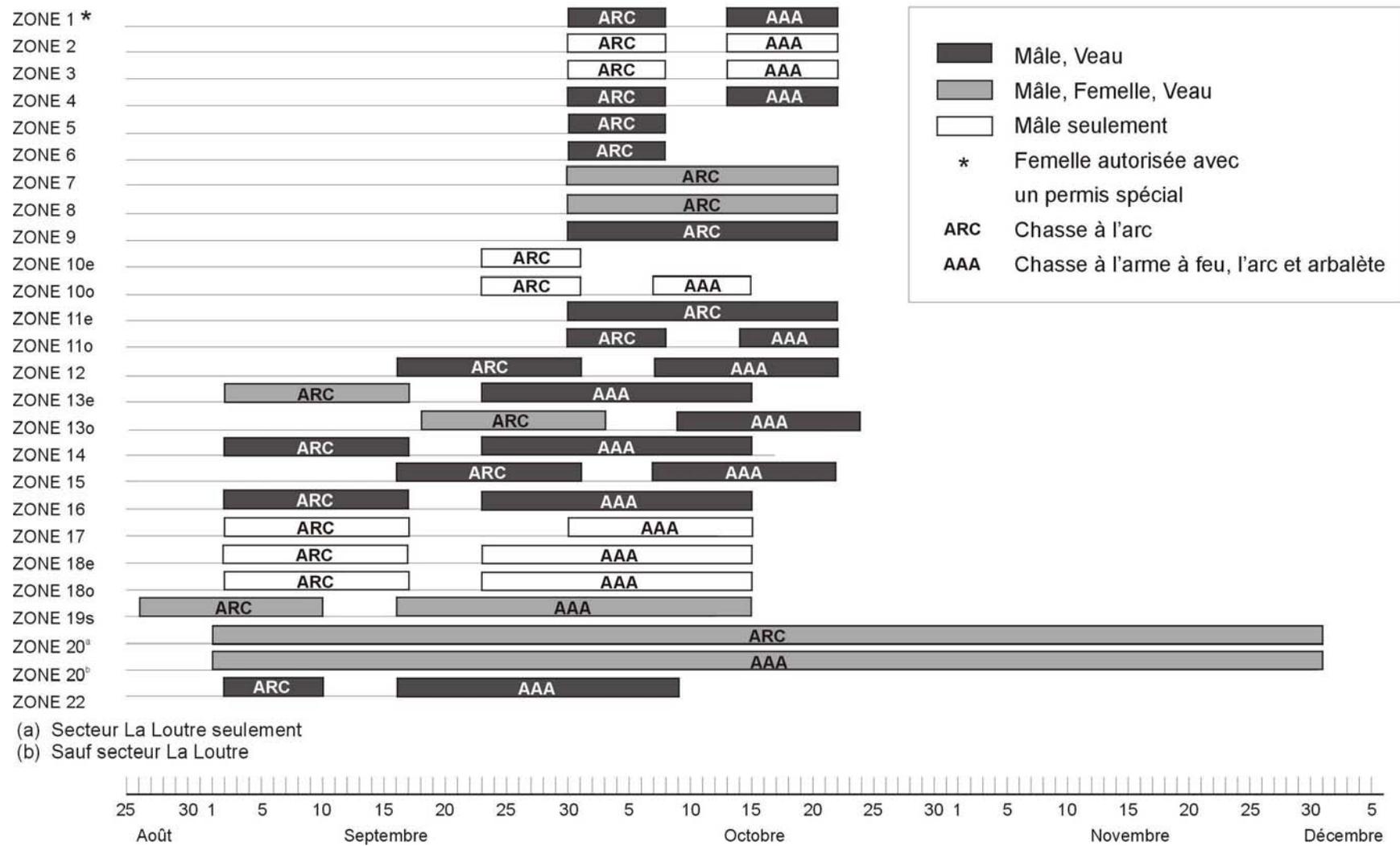


TABLEAU 1. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone de l'original au Québec incluant les réserves fauniques
Période de 1974 à 2000 ^a

Année	Nombre d'orignaux	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c	
		Résidents	Non-résidents ^b		Arme à feu	Arc
1974	7 272	73 735	3288	9,4	9-23	-
1975	7 769	84 480	1418	9,0	9-31	9
1976	7 460	91 903	1283	8,0	9-31	9
1977	8 550	98 331	1246	8,6	9-38	9
1978	9 161	101 332	1433	8,9	9-38	9
1979	8 319	98 404	2328	8,3	9-38	9
1980	9 431	115 411	1708	8,1	9-38	9
1981	9 770	124 983	1318	7,7	9-31	7
1982	11 844	133 470	2365	8,7	9-31	7
1983	11 338	137 445	1661	8,2	9-31	7
1984	11 362	146 658	1997	7,6	9-31	14
1985	10 968	145 536	2183	7,4	9-31	14
1986	11 188	148 119	2155	7,4	7-31	11
1987	10 977	146 673	2272	7,4	7-31	11
1988	11 288	144 168	2202	7,7	7-52	11-23
1989	11 018	149 126	2283	7,3	7-92	9-23
1990	12 447	146 544	2439	8,4	7-92	9-23
1991	11 892	152 882	2062	7,7	7-92	9-23
1992	11 952	147 539	1898	8,0	7-92	9-23
1993	11 062	143 905	1843	7,6	7-92	9-92
1994	9 262	130 818	1511	7,0	9-92	9-92
1995	10 617	129 269	1648	8,1	9-92	9-92
1996	9 956	127 413	1557	7,7	9-92	9-92
1997	11 441	126 925	1815	8,9	9-92	9-92
1998	11 625	126 236	1584	9,1	9-92	9-92
1999	13 945	129 246	2296	10,6	9-92	9-92
2000	11 447	122 488	2021	9,2	9-92	9-92

a Données du mois d'août 2001.

b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'original à compter de 1975.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse.

TABLEAU 2. Récolte d'orignaux par zone de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2000^a

Zone de chasse	Durée		Récolte			Autochtone (enregistrée)	Total
	Arme à feu (jours)	Arc (jours)	Sportive				
			Arme à feu	Arc	Indéterminé		
1	9	9	2250	362	2	1	2615
2	9	9	607	186	0	0	793
3	9	9	212	134	0	0	346
4	9	9	420	214	1	0	635
5	-	9	0	10	0	0	10
6	-	9	0	116	0	0	116
7	-	23	0	387	0	2	389
8	-	23	0	8	0	0	8
9	-	23	0	74	0	0	74
10	9	9	325	40	0	0	365
11O	9	9	55	17	0	0	72
11E	-	23					
12	16	16	303	2	0	0	305
13O ^b	16	16	1735	61	0	0	1796
13E ^b	23	16					
14	23	16	369	3	0	0	372
15	16	16	1403	47	1	46	1497
16	23	16	216	0	0	1	217
17	16	16	42	0	0	0	42
18	23	16	1139	11	0	0	1150
19	30	16	581	0	2	0	583
20	92	92	2	0	0	0	2
22	24	9	60	0	0	0	60
TOTAL			9719	1672	6	50	11447

a Données du mois d'août 2001.

b Dans chacune des parties ouest et est de la zone, la période de chasse à l'arc est de 16 jours. Puisque ces période se succèdent, il est possible de chasser à l'arc pendant 30 jours consécutifs dans la zone 13.

TABLEAU 3. Récolte et superficie d'habitat pour l'original dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques. - Saison de chasse 2000

Zone de chasse	Récolte ^a totale	Permis ^c vendus par zone		Succès %	Superficie Habitat (km ²)	Récolte/ 10 km ² d'habitat	Chasseurs/ 10 km ² d'habitat
		Résidents	Non-résidents				
1	2 290	14 143	60	16,1	17 982	1,27	7,9
2	721	6 984	73	10,2	10 496	0,69	6,7
3	346	3 999	13	8,6	5 744	0,60	7,0
4	635	4 697	41	13,4	5 964	1,06	7,9
5 ^b	10	94	0	10,6	1 457	0,07	0,6
6 ^b	116	909	2	12,7	3 666	0,32	2,5
7 ^b	389	3 294	3	11,8	3 903	1,00	8,4
8 ^b	8	210	0	3,8	1 500	0,05	1,4
9 ^b	74	924	5	8,0	4 484	0,17	2,1
10	289	5 511	197	5,1	17 101	0,17	3,3
11	72	764	4	9,4	4 371	0,16	1,8
12	230	3 827	264	5,6	5 180	0,44	7,9
13	1 765	22 304	729	7,7	52 030	0,34	4,4
14	372	5 414	380	6,4	20 000	0,19	2,9
15	1 109	16 629	53	6,6	34 902	0,32	4,8
16	217	2 612	22	8,2	17 775	0,12	1,5
17	42	553	4	7,5	20 170	0,02	0,3
18	1 143	22 975	49	5,0	84 073	0,14	2,7
19	573	5 037	50	11,3	158 000	0,04	0,3
20	2	15	0	N.C.	7 600	N.C.	N.C.
22	60	418	5	14,2	204 142	N.C.	N.C.
TOTAL	10 463	121 313^d	1954^e	8,5	680 540	0,38	1,8

a Données du mois d'août 2001.

b Chasse à l'arc seulement.

c Rapport partiel, juin 2001.

d 1175 permis non répartis et non lus par zone ne sont pas inclus.

e 67 permis non répartis et non lus par zone ne sont pas inclus.

N.C. Non calculé.

TABLEAU 4. Évolution de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Période de 1996 à 2000

Zone de chasse	1996	1997	1998	1999^a	2000^b
1	1 302	1 326	1 783	2070	2615
2	741	736	940	1449	793
3	291	305	418	258	346
4	469	466	514	532	635
5	4	7	5	3	10
6	71	63	61	125	116
7	344	346	389	352	389
8	10	13	12	16	8
9	124	105	121	46	74
10	553	574	607	673	365
11	69	64	76	75	72
12	258	479	305	521	305
13	1 501	2 615	1 721	2895	1796
14	505	438	429	529	372
15	1 335	1 313	1 510	1346	1497
16	171	318	181	264	217
17	38	30	38	20	42
18	1 626	1 713	1 802	2157	1150
19	496	475	633	548	583
20	1	0	1	0	2
22	50	55	79	66	60
TOTAL	9 959	11 441	11 625	13 945	11 447

a Mise en œuvre du plan de gestion 1999-2003.

b Données du mois d'août 2001.

N.B. Les zones 12, 13 et 14 ayant changé pour 1999, les données présentées pour ces zones ont été recalculées selon les nouveaux territoires pour les années précédentes afin de permettre la comparaison.

TABLEAU 5. Caractéristiques de la population d'orignaux récoltés dans les zones de chasse - Saison de chasse 2000

Zone de chasse	% des jeunes de 1,5 an	Moyenne d'âge	Nombre	% des femelles avec lait ^a	Nombre	Nombre de mâles/100 femelles ^b
1	Les données d'âge requisent pour ce tableau n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du rapport.					
2						
3						
4						
5 ^c						
6 ^c						
7 ^c						
8 ^c						
9 ^c						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
22						

TOTAL

a On suppose que toutes les femelles en lactation sont âgées de 2,5 ans et plus.

b Basé sur la récolte hors réserves des orignaux enregistrés dans les zones concernées.

c Chasse à l'arc seulement.

TABLEAU 6. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques et pour la récolte autochtone Saison de chasse 2000^a

Zone de chasse	Mâles adultes		Femelles adultes		Faons		Total	
	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc
1	1212	289	314	15	424	34	1950	338
2	544	177	0	0	0	0	544	177
3	212	134	0	0	0	0	212	134
4	261	187	0	0	159	27	420	214
5	0	9	0	0	0	1	0	10
6	0	87	0	0	0	29	0	116
7	0	171	0	147	0	69	0	387
8	0	6	0	2	0	0	0	8
9	0	55	0	0	0	19	0	74
10	249	40	0	0	0	0	249	40
11	26	14	21	1	8	2	55	17
12	186	2	0	0	42	0	228	2
13	1348	47	0	8	356	6	1704	61
14	319	2	0	0	50	1	369	3
15	819	44	0	0	196	3	1015	47
16	190	0	0	0	26	0	216	0
17	42	0	0	0	0	0	42	0
18	1132	11	0	0	0	0	1132	11
19	327	0	194	0	50	0	571	0
20	1	0	1	0	0	0	2	0
22	54	0	0	0	6	0	60	0
Sous-total	6922	1275	530	173	1317	191	8769	1639
Réserves fauniques	758	23	136	5	56	5	950	33
Récolte autochtone^b	47		1		1	1	49	1
Total	7727	1298	667	178	1374	197	9768	1673
Grand total^{c d}	9025		845		1571		11441	

a Donnée du mois d'août 2001.

b Il s'agit de la récolte autochtone enregistrée.

c Chasse à l'arme à feu et à l'arc.

d 6 orignaux dont le sexe ou l'engin est indéterminé ne sont pas inclus.

Note: La récolte de femelles peut être permise toutes les années dans certaines zecs et réserves.

TABLEAU 7. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'originaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2000^a

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Total
Région 01				
Casault	124	18	18	160
Chapais	42	0	0	42
Bas-St-Laurent	126	0	0	126
Owen	43	0	0	43
Total:	335	18	18	371
Région 02				
Chauvin	8	0	0	8
Anse-Saint Jean	5	0	0	5
La Lièvre	23	0	0	23
Rivière-aux-Rats	10	0	0	10
Des Passes	0	0	0	0
Lac Brébeuf	17	0	0	17
Lac-de-la-Boiteuse	4	0	0	4
Mars-Moulin	23	0	0	23
Martin-Valin	7	0	0	7
Onatchiway-est	5	0	0	5
Total:	102	0	0	102
Région 03				
Batiscan-Neilson	21	0	6	27
Buteux-Bas-Saguenay	15	0	0	15
Rivière-Blanche	16	0	3	19
Des Martres	16	0	0	16
Lac-au-Sable	10	0	0	10
Total:	78	0	9	87
Région 04				
Borgia	5	0	0	5
La Bessonne	30	0	7	37
La Croche	20	0	2	22
Du-Chapeau-de-Paille	38	0	8	46
Gros-Brochet	34	0	0	34
Frémont	4	0	4	8
Jeannotte	12	0	1	13
Kiskissink	13	0	0	13
Ménokéosawin	9	0	0	9
Tawachiche	13	0	1	14
Wessonneau	26	0	0	26
Total:	204	0	23	227
Région 05				
Louise-Gosford	73	0	30	103

TABLEAU 7. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2000 (suite)^a

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Total
Région 07				
Bras-Coupé-Désert	21	0	0	21
Rapide-des-Joachims	35	0	0	35
Pontiac	20	0	0	20
Saint-Patrice	68	0	0	68
Total:	144	0	0	144
Région 08				
Capitachouane	18	0	3	21
Dumoine	68	1	10	79
Festubert	22	0	3	25
Kipawa	57	0	12	69
Maganasipi	41	0	7	48
Restigo	43	0	8	51
Total:	249	1	43	293
Région 09				
D'Iberville	14	0	0	14
Forestville	28	0	0	28
Rivière Godbout	0	0	0	0
Matimek	5	9	0	14
Nordique	9	0	0	9
Trinité	10	0	0	10
Varin	4	0	0	4
Total:	70	9	0	79
Région 11				
Cap-Chat	38	16	14	68
Région 12				
Jaro	20	0	0	20
Région 14				
Boullé	3	0	1	4
Collin	14	0	5	19
Des Nymphes	21	0	7	28
Lavigne	21	0	5	26
Total:	59	0	18	77
Région 15				
Maison-de-Pierre	12	0	2	14
Lesueur	28	0	13	41
Mazana	7	0	0	7
Mitchinamecus	34	0	11	45
Normandie	14	0	4	18
Petawaga	25	22	8	55
Total:	120	22	38	180
Grand total:	1492	66	193	1751

a Donnée du mois d'août 2001, tel qu'inscrit au système grande faune.

Tableau 8. Chasse contingentée de l'original dans les réserves fauniques - Période de 1998 à 2000^a

Réserve faunique	Nombre d'originaux			Nombre de chasseurs et de groupes						Succès de chasse ^a		
				Chasseurs			Groupes					
	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Ashuapmushuan	5	2	7	108	99	n/d	35	27	24	14,3	7,4	29,2%
Chic-Chocs	56	59	75	268	298	345	70	81	92	80,0	72,8	81,5%
Duchénier	-	-	14	-	-	96	-	-	25	-	-	56,0%
Dunière	58	57	56	212	242	237	60	66	66	96,7	86,4	84,8%
Matane	156	167	193	584	671	701	160	180	200	97,5	92,8	96,5%
Rimouski	48	55	58	230	322	378	68	85	102	70,6	64,7	56,9%
Laurentides ^c	152 (195)	159 (209)	148 (196)	1130	1134	1342	272	306	307	55,9	52,0	48,2%
Mastigouche	75	55	79	586	641	613	155	168	162	48,4	32,7	48,8%
Rouge-Matawin	41	36	47	430	496	548	130	133	150	31,5	27,1	31,3%
Port - Daniel			1	-	-	8	-	-	2	-	-	50,0%
Portneuf	34	36	40	383	402	405	100	103	105	34,0	35,0	38,1%
Saint-Maurice	19	17	26	239	252	250	66	66	66	28,8	25,8	39,4%
Papineau-Labelle	68	60	76	565	593	591	150	156	156	45,3	38,5	48,7%
La Vérendrye	115	111	106	1293	1249	1077	352	340	295	32,7	32,6	35,9%
Sept-Iles- Port-Cartier	7	14	10	96	144	132	31	39	37	22,6	35,9	27,0%
Total:	834	828	936	6124	6543	6723	1649	1750	1789	50,6	46,4	52,3%

a Données du mois d'août 2001, tel qu'inscrit au système grande faune.

b Succès calculé selon le nombre de groupes.

c Les données concernent uniquement le secteur (La Loutre) où se déroule la chasse contingentée offerte par la SÉPAQ. Toutefois, le nombre entre parenthèse présente le nombre total d'originaux récoltés incluant tous les autres secteurs de la réserve ainsi que la récolte huronne.

n/d = non disponible

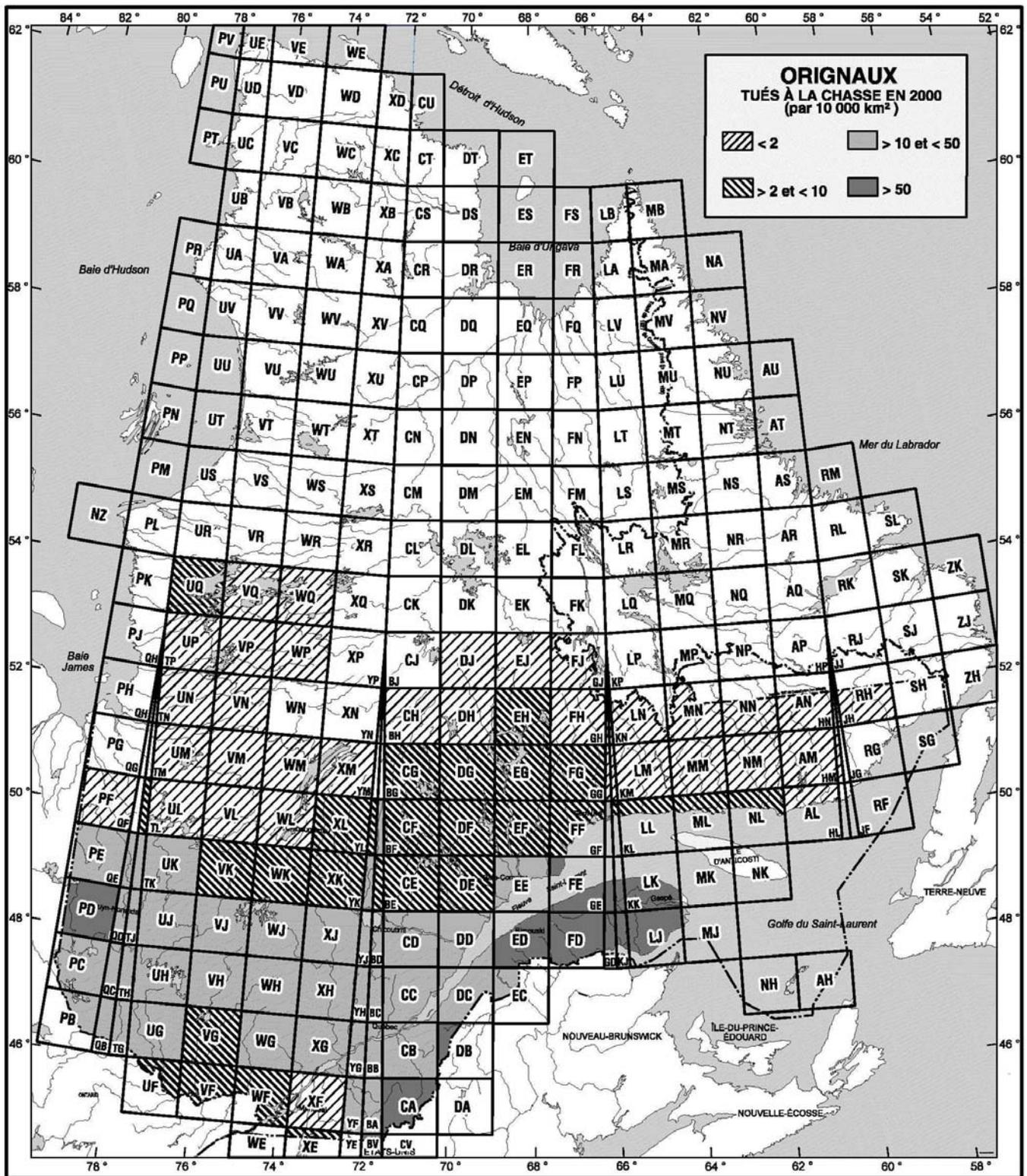


Figure 3 : Orignaux tués à la chasse en 2000

3.2. Le cerf de Virginie

3.2.1. La réglementation

Les zones pour lesquelles des permis spéciaux donnant le droit d'abattre un cerf sans bois ont été émis sont les suivantes : 2, 3, 4, 5, 6, 8 Sud, 10 et 11. Il faut se rappeler que ces permis sont distribués par tirage au sort et sont exclusifs à une zone de chasse. Il y a eu 13 900 permis de cerf sans bois émis pour la saison 2000 comparativement à 8 950 pour la saison 1999, c'est 5 010 permis de cerf sans bois de plus. Le nombre de ces permis spéciaux a été revu à la hausse dans la majorité des zones sauf la zone 5 où leur nombre a été diminué. Les plus fortes augmentations dans l'émission des permis de cerf sans bois sont enregistrées dans les zones 6, 8 Sud, 4 et 10 Ouest. Dans les zones 4, 5, 6 et 8 Sud, une portion de 30 % des permis de cerf sans bois était allouée aux propriétaires de terres agroforestières; ceux-ci avaient le droit d'obtenir 2 permis. Il est à noter que les permis de cerf sans bois donnent le droit d'abattre qu'un seul cerf.

Dans la zone de chasse 4, la durée de la saison à l'arme à chargement par la bouche a été prolongée de 2 jours, passant à 9 jours en 2000. La saison à l'arc dans la zone 10 est maintenue à 14 jours, mais son ouverture a été devancée d'un peu plus d'une semaine (9 jours) comparativement à celle de 1999. Parmi les nouveautés réglementaires, dans l'ensemble du territoire de l'île d'Anticosti où se fait la chasse du cerf, la saison de chasse est prolongée de 23 jours; au lieu de se terminer le 1^{er} décembre, il est possible de chasser le cerf sur l'île jusqu'au 24 décembre. Une autre des principales nouveautés de la saison de chasse du cerf de Virginie 2000 est l'ouverture de la chasse dans certains territoires fauniques de la partie Ouest de la zone 15. La chasse à l'arc, du cerf avec bois, est permise dans la zec Maison-de-Pierre et dans les quatre pourvoiries bordant la limite ouest de cette zec. Une période de chasse à l'arme à feu, arbalète et arc du cerf avec bois se déroule aussi dans ces mêmes territoires ainsi que dans la réserve faunique Rouge – Matawin.

Des permis de gestion de la faune (appelés SEG) peuvent aussi être émis afin de contrôler des populations locales de cerfs et ainsi diminuer l'importance des problèmes de déprédation, tels des dégâts causés aux propriétés privées. C'est dans ce cadre que 23 permis spéciaux ont été remis aux membres du Club Magoon's Point (zone 6) localisé dans le secteur est du lac Memphrémagog entre Georgeville et Fitch Bay.

3.2.2. Les usagers

Selon les statistiques du mois d'août 2001, le nombre total de permis de chasse du cerf de Virginie pour la portion continentale du territoire est de 138 840. Il s'agit d'une hausse de 5 % (6255 permis) en comparaison avec l'année 1999. La clientèle se répartit entre les résidents et les non-résidents avec 137 378 et 1462 permis respectivement. Le nombre de permis vendus pour la saison de chasse 2000 du cerf de Virginie marque un record dépassant celui de 1998 (136 639 permis).

Les statistiques enregistrées pour l'île d'Anticosti présentent 4983 permis vendus au total avec 2752 permis de résidents et 2231 permis de non-résidents.

3.2.3. La récolte

La saison de chasse du cerf de Virginie, dans l'ensemble de la province (continental et Anticosti) a atteint une récolte totale record de 57 316 cerfs. C'est une hausse de 24 % comparativement à la récolte de 1999 (46 145).

Sur le continent

La récolte pour le Québec continental s'élève à 48 572 cerfs de Virginie, ce qui représente une hausse de 10 912 bêtes (29 %) en comparaison avec l'année 1999 (37 660). La récolte de la saison 2000 dépasse de 19% celle de 1998 (40 978) qui marquait un sommet historique. Le succès de chasse de la saison 2000 est le plus élevé à être enregistré, il a été de 35,0 % comparativement à 28,4 % en 1999 et 30,0 % en 1998.

Dans le cas du cerf de Virginie, la récolte de mâles à l'arme à feu pour les saisons de chasse 2000 est de 27 776 cerfs et celle de 1999 de 20 869 cerfs, ce qui représente une augmentation de 33 %, c'est-à-dire 6907 cerfs mâles abattus de plus en 2000. L'augmentation de la récolte de mâles à l'arme à feu pour la saison 2000 est répartie dans l'ensemble des zones de chasse.

Au total, 10 014 femelles et 6009 faons furent récoltés en 2000 comparativement à 7728 et 5054 respectivement en 1999. Pour la saison 2000, une augmentation de 30 % pour les femelles et de 19 %

pour les faons a été observée. Au cours de la saison de chasse 2000, les détenteurs de permis de cerf sans bois ont récolté 6575 cerfs sans bois, dont 4480 femelles et 2095 faons, comparativement à 4559 en 1999 répartis entre 3071 femelles et 1488 faons. L'émission d'un nombre supplémentaire de permis de cerf sans bois (56 % de plus) a permis d'accroître la récolte de femelles et de faons de 44 %. Le succès de la chasse contingentée des cerfs sans bois a subi une très légère baisse passant de 50,9 % en 1999 à 47 % en 2000.

La récolte sportive totale de l'arme à feu pour la saison 2000 est de 34 288 cerfs tandis que celle de 1999 était de 25 432, soit une augmentation de 8856 cerfs (35 %). La moitié de cette augmentation (17 %) était prévisible par l'augmentation des permis de cerf sans bois ainsi que par l'augmentation du nombre de chasseurs utilisant des permis réguliers. Ainsi, la proportion (18 %) de l'augmentation de la récolte imprévisible, semble être attribuable à un accroissement de la population de cerfs de Virginie.

La récolte sportive totale à l'arc enregistre une augmentation de 10 % passant de 6 577 cerfs récoltés en 1999 à 7 238 cerfs récoltés en 2000. La récolte sportive totale à l'arme à chargement par la bouche, identifiée comme étant « à la poudre noire », est de 6 944 cerfs pour la saison 2000 comparativement à 5 533 cerfs en 1999, ce qui représente pour la saison 2000 une hausse de 26 %.

Pour sa première année d'exploitation, la récolte de cerfs enregistrée dans la zone 15 a été de 134 cerfs. Les récoltes les plus élevées de cerfs ont été enregistrées dans les zones 4, 6, et 10. Les récoltes additionnées des zones 4 et 6 (17 969 cerfs) constituent 37 % de la récolte totale. Le nombre de cerfs récoltés dans la zone 10 a été de 11 172 cerfs et représente 23 % de la récolte totale. Les augmentations de population les plus importantes ont été observées dans la zone 2 et dans celles situées au nord du fleuve, soit les zones 9, 10 et 11. Les zones de chasse 4, 5, 6 et 8 sont celles pour lesquelles les densités de récoltes présentent les résultats les plus élevés : 158, 225, 234 et 182 cerfs récoltés par 100 km² d'habitat respectivement.

Dans l'ensemble, la récolte de cerfs de Virginie effectuée dans les zecs représente à peine 1 % de la récolte totale continentale.

Sur l'île d'Anticosti

La récolte sportive totale de l'île d'Anticosti pour l'année 2000 s'élève à 8 744 cerfs abattus, c'est 259 cerfs de plus que pour l'année 2000 (8485). Le succès de la chasse est aussi demeuré semblable entre la saison 2000 (1,8 %) et la saison 1999 (1,7 %). La récolte sportive totale à l'arme à feu de l'île d'Anticosti est passée de 8 368 cerfs récoltés en 1999 à 8 607 cerfs récoltés en 2000.

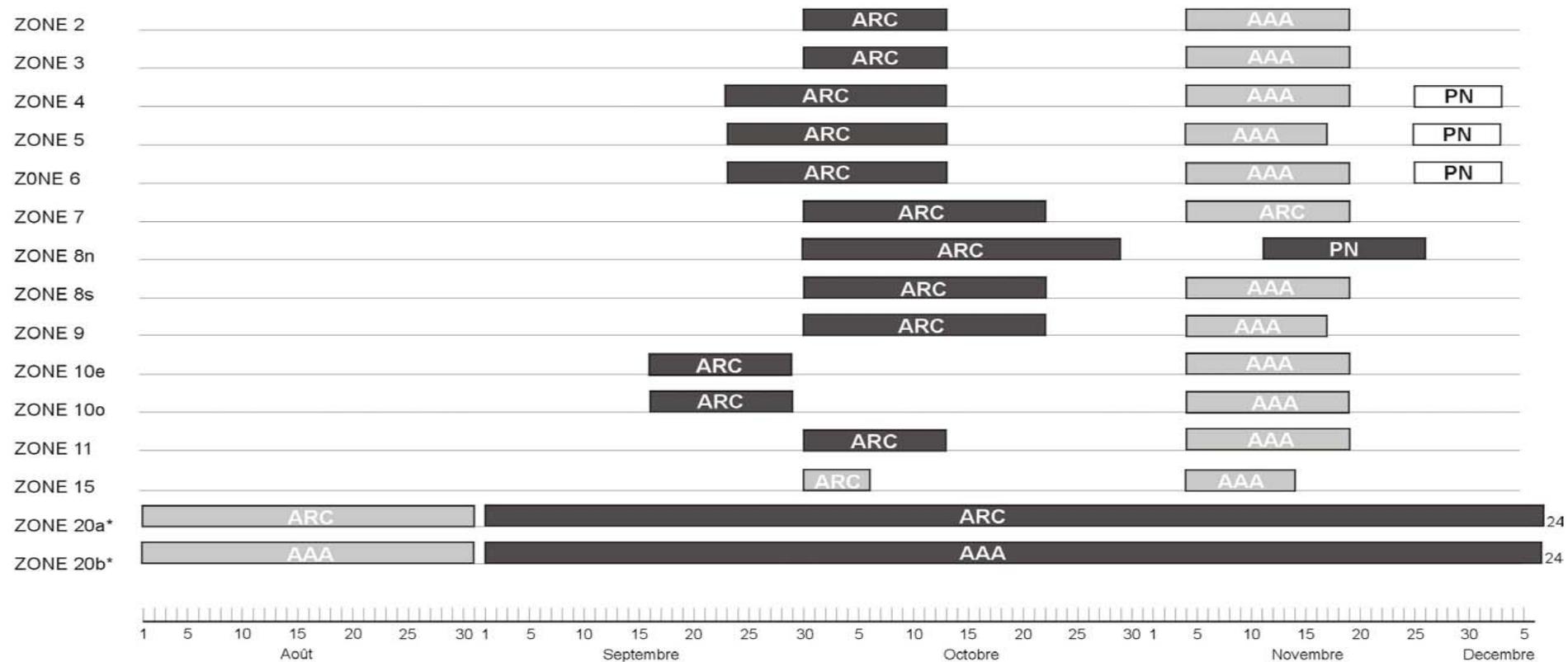
La récolte sportive totale à l'arc sur l'île d'Anticosti, durant la saison 2000, est restée similaire à celle de 1999 avec 106 cerfs récoltés. Pour la récolte à l'arme à chargement par la bouche, c'est 31 cerfs qui ont été abattus. Il n'en avait eu aucun en 1999. Sur l'île d'Anticosti, la densité de récolte pour la saison 2000 atteint 114 cerfs récoltés par 100 km² d'habitat, ce qui se compare à la densité obtenue en 1999.

La proportion de mâles récoltés est un indicateur de la qualité de la chasse associée à l'importance de la population. Ainsi, sur l'île d'Anticosti pour la saison 2000, c'est 70,5 % des mâles présents dans la récolte totale. En 1999, le pourcentage de mâles était aussi élevé qu'en 2000. Lorsque la récolte est constituée à près du 3/4 de mâles, il est possible de qualifier la qualité de la chasse comme étant exceptionnelle.

Conclusion

Le succès de chasse obtenu en 2000 est attribuable à la forte augmentation de la récolte qui, comme il a été démontré, ne résulte pas simplement de l'augmentation du nombre de permis mais, qui traduit l'augmentation de la population.

La récolte record de la saison de chasse 2000 indique clairement que les populations de cerfs de Virginie demeurent en croissance et ce, dans la majorité des zones de chasse, mais plus particulièrement dans les zones situées au nord du fleuve.



24

Cerf avec ou sans bois
 Cerf avec bois seulement
 Cerf sans bois seulement
ARC Chasse à l'arc
AAA Arme à feu, arc et arbalète
PN Poudre noire

a Secteur La Loutre seulement

b Sauf secteur La Loutre

***** À titre expérimental, la saison a été prolongée jusqu'au 24 décembre dans les secteurs gérés par la SÉPAQ.

Figure 4. Saisons de chasse du cerf de Virginie dans les zones en 2000

TABLEAU 9. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone du cerf de Virginie au Québec incluant les réserves fauniques - Période de 1974 à 2000^{a b}

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c		
		Résidents	Non-résidents		Arme à feu	Arc	Poudre noire
1974	1 155	56 637	1 097	2,0	5-16	-	-
1975	1 266	59 951	480	2,1	5-16	-	-
1976	2 074	64 339	491	3,2	5-16	-	-
1977	2 134	77 173	671	2,7	5-16	-	-
1978	2 016	70 654	671	2,8	5-16	-	-
1979	2 239	66 264	762	3,3	5-16	-	-
1980	4 205	79 436	841	5,2	5-16	-	-
1981	7 835	109 159	1 385	7,1	5-16	14	-
1982	3 933	103 080	1 348	3,8	5-16	14	-
1983	4 764	100 116	1 456	4,7	5-16	14	-
1984	6 894	93 910	740	7,3	12-16	14	-
1985	7 470	101 283	887	7,3	12-16	14	-
1986	9 502	113 930	1 009	8,3	12-16	11	-
1987	9 794	115 525	1 081	8,4	12-16	11	-
1988	10 015	117 417	1 133	8,4	12-16	14-23	-
1989	12 729	126 158	1 225	10,0	14-16	14-23	-
1990	13 759	129 033	1 167	10,6	14-16	14-23	-
1991	14 544	128 070	1 092	11,3	14-16	14-30	-
1992	14 736	120 393	973	12,1	14-16	14-30	-
1993	16 624	110 250	911	15,0	14-16	14-30	-
1994	17 202	110 237	981	15,5	14-16	14-30	-
1995	27 844	114 031	1 012	24,2	14-16	14-30	-
1996	30 442	127 149	1 138	23,7	14-16	14-30	3-16
1997	37 539	132 237	1 156	28,1	14-16	14-30	8-16
1998	40 978	135 409	1 230	30,0	14-16	14-30	7-16
1999	37 660	131 325	1 260	28,4	14-16	14-30	7-16
2000	48 572	137 378	1 462	35,0	11-16	7-30	9-16

a À l'exclusion de l'île d'Anticosti.

b Données du mois d'août 2001.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse.

TABLEAU 10. Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1974 à 2000^a

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès ^b Cerf/ chasseur	Durée de la chasse (jours)
		Résidents	Non-résidents		
1974	2 376	854	746	1,51	215
1975	1 665	851	527	1,20	104
1976	2 275	1 034	221	1,81	86
1977	2 079	1 225	155	1,51	85
1978	2 497	1 498	150	1,51	88
1979	2 892	1 619	137	1,65	91
1980	3 286	2 020	93	1,55	91
1981	4 759	2 628	82	1,76	117
1982	5 980	3 455	168	1,67	105
1983	6 461	3 549	220	1,72	112
1984	7 042	4 271	538	1,52	114
1985	7 846	4 325	739	1,60	121
1986	7 982	3 694	842	1,79	123
1987	7 549	3 630	1 462	1,52	123
1988	8 223	3 533	1 435	1,66	123
1989	7 823	3 916	1 358	1,51	123
1990	7 304	3 472	926	1,69	123
1991	7 910	3 817	724	1,77	123
1992	7 670	4 006	682	1,66	123
1993	8 483	4 044	850	1,75	123
1994	8 654	3 830	980	1,80	123
1995	8 204	3 703	1 457	1,60	123
1996	7 422	2 852	1 186	1,84	123
1997	7 797	2 990	1 513	1,74	123
1998	7 959	2 697	1 584	1,87	123
1999	8 485	2 805	2 296	1,67	123-146 ^c
2000	8 744	2 752	2 231	1,76	146

a Données du mois d'août 2001.

b Depuis 1982, calculé pour les détenteurs de permis valables pour récolter deux cerfs, à l'exclusion du territoire réservé aux résidents de l'île.

c Durée de la période de chasse prolongée à titre expérimental jusqu'au 24 décembre dans la portion de l'île d'Anticosti gérée par la SÉPAQ.

TABLEAU 11 Récolte totale de cerfs de Virginie dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Période de 1996 à 2000^a

Zone de chasse	1996	1997	1998	1999	2000
2	1 999	1 422	1 358	1 097	1 695
3	1 498	1 652	1 864	1 958	2 565
4	4 577	6 243	6 442	7 670	9 409
5	2 739	4 390	5 232	3 226	3 369
6	5 951	9 585	11 546	6 525	8 560
7	1 492	1 614	1 671	2 051	2 380
8	3 189	3 974	3 467	4 353	5 232
9	1 063	1 177	987	1 338	1 938
10	6 697	6 372	7 055	8 035	11 172
11	1 237	1 110	1 356	1 407	2 119
15	-	-	-	-	133
Sous-total	30 442	37 539	40 978	37 660	48 572
20	7 422	7 797	7 959	8 485	8 744
Total	37 864	45 336	48 937	46 145	57 316

a Données du mois d'août 2001.

**TABLEAU 12. Récolte de cerfs de Virginie à l'arme à feu par zone de chasse
Saisons de 1998 à 2000^a**

Zone de chasse	Durée de chasse (jours)			Récolte		
	1998	1999	2000	1998 ^b	1999 ^b	2000 ^b
2	16	16	16	1 030	855	1 362
3	16	16	16	1 619	1 683	2 243
4	16	16	16	5 070	5 449	6 893
5	14	14	14	4 322	2 293	2 140
6	16	16	16	9 790	4 581	6 204
7	-	-	-	-	-	22 ^c
8	16	16	16	1 097	1 167	1 555
9	14	14	14	800	1 011	1 535
10	16	16	16	6 451	7 197	10 415
11	16	16	16	1 165	1 191	1 863
15	-	-	11	-	-	131
Sous-total				31 344	25 427	34 363
20	123	123-146	146	7 840	8 368	8 607
Total				39 184	33 795	42 970

**TABLEAU 13. Récolte de cerfs de Virginie à l'arc par zone de chasse
Saisons de 1998 à 2000^a**

Zone de chasse	Durée de chasse (jours) ^d			Récolte ^e		
	1998	1999	2000	1998 ^b	1999 ^b	2000 ^b
2	14	14	14	322	230	330
3	14	14	14	241	271	319
4	21	21	21	652	902	828
5	21	21	21	527	329	321
6	21	21	21	1 161	857	901
7	23	23	23	1 671	2 051	2 358
8	30	30	30	583	661	777
9	23	23	23	185	325	401
10	14	14	14	596	833	752
11	14	14	14	181	214	255
15	-	-	7	-	-	2
Sous-total				6 119	6 673	7 244
20	123	123-146	146	118	117	106
Total				6 237	6 790	7 350

a Données du mois d'août, incluant la récolte autochtone enregistrée.

b 19 cerfs en 1998, 21 en 1999 et 11 en 2000 dont l'engin est indéterminé ne sont pas inclus.

c Récolte autochtone enregistrée (10 mâles et 12 cerfs sans bois).

d Il s'agit de la période de chasse exclusive à l'arc.

e Comprend aussi la récolte à l'arc pendant les saisons à l'arme à feu et à la poudre noire.

**TABLEAU 14. Récolte de cerfs de Virginie selon les périodes dans les zones de chasse
Saison de chasse 2000^a**

Zone de chasse	Récolte sportive						Récolte sportive totale			Récolte Autochtone (enregistrée)	Total
	Période à	Période à			Période à la		Arc	Arme à feu	Poudre noire		
	l'arc	l'arme à feu			poudre noire						
Arc	Arc	Arme à feu	Poudre noire	Arc	Poudre noire	Arc	Arme à feu	Poudre noire			
2	330	0	1 362	0	0	0	330	1 362	0	0	1 692
3	311	8	2 243	1	0	0	319	2 243	1	0	2 563
4	743	12	6 893	8	73	1 674	828	6 893	1 682	0	9 403
5	297	1	2 140	10	23	898	321	2 140	908	0	3 369
6	852	6	6 203	13	43	1 442	901	6 203	1 455	1	8 560
7	2 352	0	0	0	0	0	2 352	0	0	28	2 380
8	659	4	1 503	94	114	2 802	777	1 503	2 896	2	5 178
9	401	0	1 535	1	0	0	401	1 535	1	0	1 937
10	746	6	10 415	1	0	0	752	10 415	1	0	11 168
11	255	0	1 863	0	0	0	255	1 863	0	0	2 118
15	2	0	131	0	0	0	2	131	0	0	133
Sous-total^b	6 948	37	34 288	128	253	6 816	7 238	34 288	6 944	31	48 501
20	0	106	8 607	31	0	0	106	8 607	31	0	8 744
Total	6 948	143	42 895	159	253	6 816	7 344	42 895	6 975	31	57 245
Grand total^b	6 948		43 197		7 069			57 245			

a Données partielles du mois d'août 2001.

b 71 cerfs dont l'engin ou la période est indéterminé ne sont pas inclus.

TABLEAU 15. Récolte totale de cerfs de Virginie et superficie d'habitat dans les zones de chasse - Saison de chasse 2000^a

Zone de chasse	Superficie		Récolte		Récolte/100 km ² d'habitat	
	Totale (km ²)	d'habitat (km ²)	Mâles à l'arme à feu	Totale	Mâles à l'arme à feu	Totale
2	16 231	11 950	1 174	1 695	9,8	14,2
3	8 718	6 300	1 887	2 565	30,0	40,7
4	8 015	5 964	5 532	9 409	92,8	157,8
5	2 151	1 498	1 966	3 369	131,2	224,9
6	6 474	3 666	5 246	8 560	143,1	233,5
7	12 164	4 518	10 ^b	2 380	-	52,7
8	12 971	2 879 ^c	895	5 232	153,5	181,7
9	5 923	4 731	1 533	1 938	32,4	41,0
10	21 927	11 424	7 941	11 172	69,5	97,8
11	5 129	3 114	1 461	2 119	46,9	68,0
15	-	-	131	133	-	-
20	7 943	7 678 ^d	6 082	8 744	79,2	113,9
Total^e	91 415	51 772	33 858	57 316	78,8	111,5

a Données du mois d'août 2001.

b Récolte autochtone enregistrée.

c La récolte /100 km² d'habitat pour les mâles est calculée pour la partie sud de la zone (583 km²).

d Superficie de la partie ouverte à la chasse.

e Moyenne des zones pour la récolte par 100km².

TABLEAU 16. Sexe et groupe d'âge de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse et pour la récolte autochtone - Saison de chasse 2000^a

Zone de chasse	Mâles adultes			Femelles adultes			Faons			Total		
	Arme à feu	Arc	Poudre noire	Arme à feu	Arc	Poudre noire	Arme à feu	Arc	Poudre noire	Arme à feu	Arc	Poudre noire
2	1 174	61	0	146	140	0	42	129	0	1 362	330	0
3	1 887	103	1	223	122	0	133	94	0	2 243	319	1
4	5 532	338	9	956	296	837	405	194	841	6 893	828	1 687
5	1 966	136	8	129	122	563	45	63	337	2 140	321	908
6	5 245	366	14	697	333	824	261	202	617	6 203	901	1 455
7	0	1 346	0	0	647	0	0	359	0	0	2 352	0
8	894	343	1 546	402	258	763	257	176	591	1 553	777	2 900
9	1 533	143	1	0	164	0	0	94	0	1 533	401	1
10	7 941	257	0	1 648	338	1	829	157	0	10 418	752	1
11	1 461	86	0	279	116	0	123	53	0	1 863	255	0
15	131	2	0	0	0	0	0	0	0	131	2	0
Sous-total^a	27 764	3 181	1 579	4 480	2 536	2 988	2 095	1 521	2 386	34 339	7 238	6 953
20	6 082	61	25	1 958	31	6	567	14	0	8 607	106	31
Récolte autochtone	12	2	0	8	2	0	5	2	0	25	6	0
Total	33 858	3 244	1 604	6 446	2 569	2 994	2 667	1 537	2 386	42 971	7 350	6 984
Grand total^b	38 706			12 009			6 590			57 305		

a Données du mois d'août 2001.

b 11 cerfs dont l'engin est indéterminé ne sont pas inclus.

TABLEAU 17. Récolte de cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2000^a

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Total
Région 01				
Chapais	13	2	0	15
Bas-St-Laurent	90	14	6	110
Owen	74	12	9	95
Total:	177	28	15	220
Région 05				
Louise- Gosford	12	3	2	17
Région 07				
Bras-Coupé-Désert	17	0	1	18
Pontiac	11	0	0	11
Saint-Patrice	0	0	0	0
Total:	28	0	1	29
Région 12				
Jaro	89	46	41	176
Région 15				
De la maison-de-pierre	15	0	0	15
Petawaga	2	0	0	2
Grand total	323	77	59	459

a Données du mois d'août 2001, tel qu'inscrit au système grande faune.

TABLEAU 18. Résultats de la chasse contingentée des cerfs sans bois - Saisons 1999 et 2000

Zone	Nombre de permis		Récolte						Succès %	
	1999	2000	Biches		Faons		Total		1999	2000
			1999	2000 ^a	1999	2000 ^a	1999	2000 ^a		
2	-	300	-	146	-	42	-	188	-	62,7
3	550	760	160	223	101	133	261	356	47,5	46,8
4	1 500	2 300	633	956	280	405	913	1 361	60,9	59,2
5	1 000	400	303	129	109	45	412	174	41,2	43,5
6	-	2 000	33	697	8	261	41	958	-	47,9
8 sud	1 400	2 400	256	402	171	257	427	659	30,5	27,5
10	4 000	5 000	1 479	1 648	740	829	2 219	2 477	55,5	49,5
11	500	800	207	279	79	123	286	402	57,2	50,3
Total	8 950	13 960	3 071	4 480	1 488	2 095	4 559	6 575	50,9	47,1

a Données du mois d'août 2001.

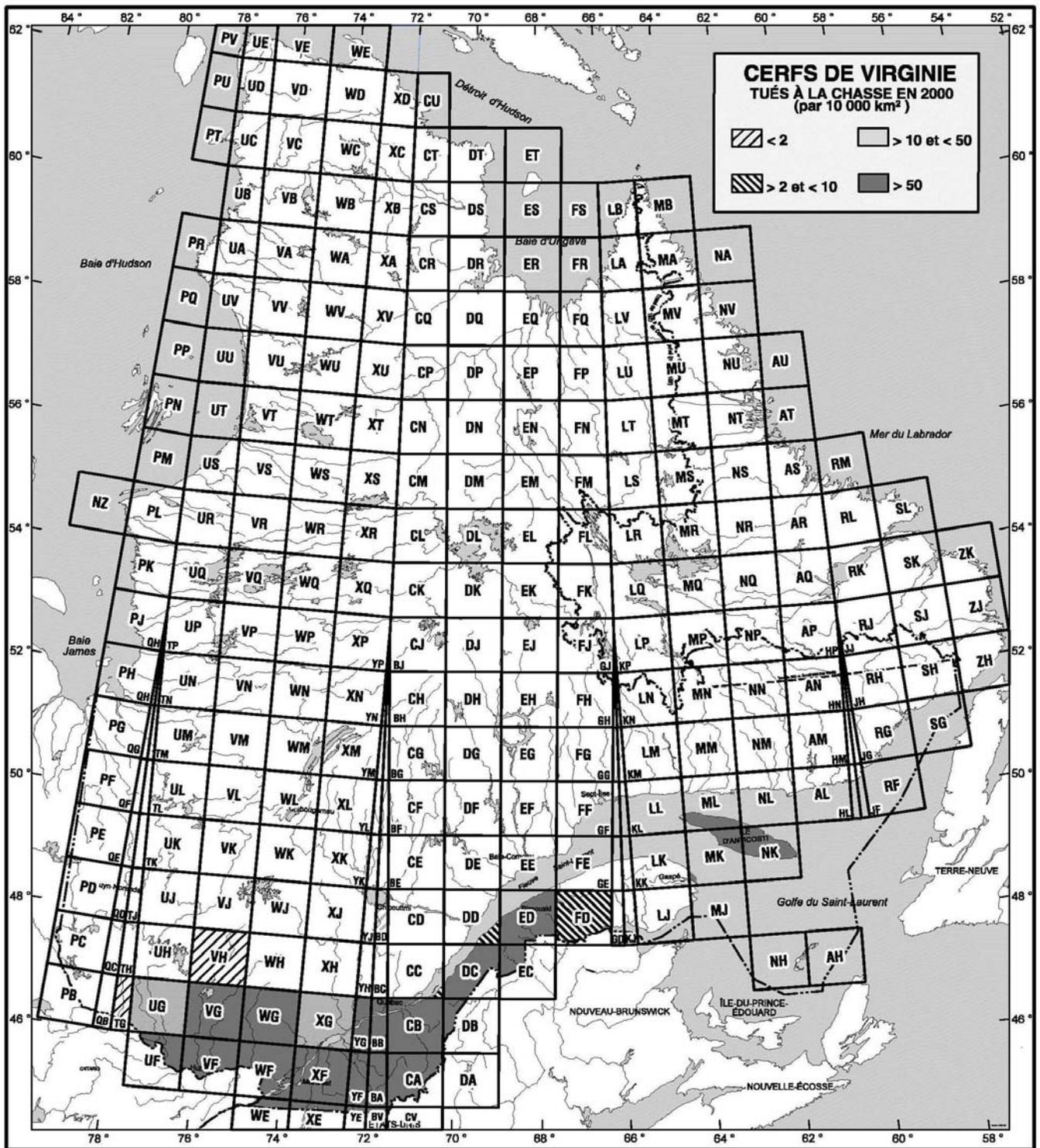


Figure 5. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 2000

3.3. Le caribou

(Collaboration : Donald Jean, région 10)

Les statistiques de récolte présentées couvrent la chasse de l'hiver 1999-2000 et celle de l'automne 2000. La récolte autochtone par les Cris est effectuée entre le 1^{er} juillet 1999 et le 30 juin 2000.

3.3.1. La réglementation

La réglementation est demeurée inchangée comparativement à l'année précédente sauf pour la saison de chasse de la zone 19 Sud qui est devancée de 2 jours : elle se déroule du 16 septembre au 15 octobre. Un nombre contingenté de permis ont été émis par tirage au sort pour le secteur Fermont (1606 permis), la zone 19 (315) ainsi que le secteur A de la zone 22 (2000).

3.3.2. Les usagers

Un total de 15 547 permis pour la chasse du caribou a été émis pour la période de chasse de 1999-2000. Cela représente une baisse de 886 permis soit 5 % de moins que ceux de la période précédente. Les chasseurs résidents présentent une baisse de 12 % des permis vendus (1029). Le nombre de permis de chasseurs résidents pour la période de chasse 1999-2000 est de 7 226 comparativement à 8 255 pour l'année précédente. Dans le cas des non-résidents, une très légère hausse (2%) est observée entre le nombre de permis vendus au cours de la période de 1999-2000 (8 321 permis) et ceux de l'année précédente (8 178 permis).

Il y a une légère augmentation dans les ventes de permis reliées à la chasse d'hiver. Le nombre de permis vendus est passé de 8 467 pour la période 1998-1999 à 8902 pour la période 1999-2000. L'augmentation dans les ventes de permis reliées à la chasse d'hiver est principalement localisée dans la zone 23. Le nombre de permis vendus pour cette zone est passé de 27 pour la période 1998-1999 à 424 pour la période 1999-2000. La majorité des permis vendus, lors de la chasse d'hiver pour la période 1999-2000 est localisée dans la zone de chasse 22 avec 6 872 permis.

La vente des permis reliée à la chasse d'automne a subi une baisse très marquée de 17 % (1319). Le nombre de permis vendus pour la période de chasse 1999-2000 s'élève à 6 645 comparativement à

7 964 pour la période précédente. La diminution dans la vente de permis de chasse d'automne s'observe dans la zone de chasse 23.

3.3.3. La récolte sportive

La récolte de caribou de la période de chasse 1999-2000 atteint des sommets inégalés, c'est une saison record. Un total de 21 017 caribous a été prélevé : c'est une augmentation de 2 879, représentant 16 % de plus que la précédente période. Le succès de chasse moyen, avec 68 %, est le deuxième plus élevé, le record (74 %) ayant été établi en 1995-1996.

La chasse d'hiver, pour la période de 1999-2000, a permis de récolter 12 608, ce qui représente 60 % du total de la récolte de caribous. Depuis son instauration, en 1989-1990, la récolte reliée à la chasse d'hiver a connu une progression. Pour la période 1999-2000, la chasse d'hiver a permis de récolter 50 % de plus de caribous que la récolte d'automne obtenue pour cette période. La récolte durant la chasse d'hiver représente une augmentation de 4 534 caribous abattus, soit 56 % de plus que celle de la période précédente. La zone 22 bat les records de tous les temps, avec 11 619 caribous abattus lors de la récolte d'hiver 1999-2000, c'est 3 585 de plus que la période de chasse de 1998-1999. Dans le secteur de Fermont, les récoltes d'hiver sont très variables d'une année à l'autre. Elles sont soumises au hasard du déplacement des caribous. Les récoltes fructueuses de cette saison, soit 237 caribous abattus en 1999-2000 comparativement à 4 pour la période précédente, suggèrent que le troupeau ait fréquenté le secteur de Fermont durant la période de chasse lors de sa migration hivernale.

La récolte, lors de la chasse d'automne, est en diminution pour la période 1999-2000 avec 8 409 caribous abattus, soit 1 655 (16 %) de moins que pour la période précédente. La récolte de la zone 23 est la plus importante de la chasse d'automne, elle se situe à 8 149 caribous en 1999-2000 comparativement à 9 732 en 1998-1999. La diminution de la récolte d'automne pour cette zone est de 1 583 caribous abattus. La récolte d'automne pour les zones 19 et 24 est comparable à celle obtenue la période précédente.

3.3.4. La récolte à des fins d'alimentation et à des fins commerciales

La récolte à des fins d'alimentation par les Cris est évaluée annuellement depuis 1985 par l'Association des trappeurs cris en collaboration avec la Société de la faune et des parcs du Québec

(FAPAQ). Les résultats préliminaires de l'inventaire 2001 des caribous nordiques, suggère une diminution de l'aire de répartition annuelle du troupeau de la rivière George et une augmentation de population du troupeau de la rivière aux Feuilles. Ce constat, bien que préliminaire laisse présumer que la récolte des communautés de Whapmagoostui, Chisasibi et Wemindji proviennent maintenant principalement du troupeau de la rivière aux Feuilles. Dans le cas des autres communautés méridionales, la date et la localisation des abattages restent inconnues, il est donc difficile d'identifier lequel des deux troupeaux est concerné. Toutefois, il est probable qu'une fraction des caribous exploités par les autres communautés seraient des caribous forestiers. L'ensemble des communautés cries a récolté 516 caribous en 1999-2000 pour des fins d'alimentation.

La récolte des autres communautés est évaluée de façon empirique. Cependant, à défaut d'avoir un plus récent sondage, les mêmes données sont utilisées depuis plusieurs années. La récolte des Inuits est estimée à 8 056 caribous. Compte tenu des résultats préliminaires de l'inventaire, les données de répartition sur l'attribution de la récolte à l'un ou l'autre des troupeaux ne peuvent être estimées. On évalue aussi une récolte de 1 000 caribous par les Montagnais et les Naskapis, pour un grand total, en ce qui concerne le prélèvement à des fins alimentaires, de 9 572 caribous.

En 2000, la récolte de caribous pour des fins commerciales fut autorisée pour une cinquième année consécutive. Les Inuits et les Naskapis détenaient des permis d'exploitation. Toutefois, seuls les Inuits ont fait usage de ce permis; ils ont récolté 1 994 caribous pour des fins commerciales.

Conclusion

Dans l'ensemble, la récolte de caribous de la période 1999-2000 a été très bonne et a atteint des records. Un sommet inégalé de la récolte a été enregistré lors de la chasse d'hiver dans la zone 22 avec 11 619 caribous abattus. Cependant, la récolte enregistrée à la chasse d'automne dans la zone 23 a diminué (1 583 caribous abattus) comparativement à celle de la période précédente.

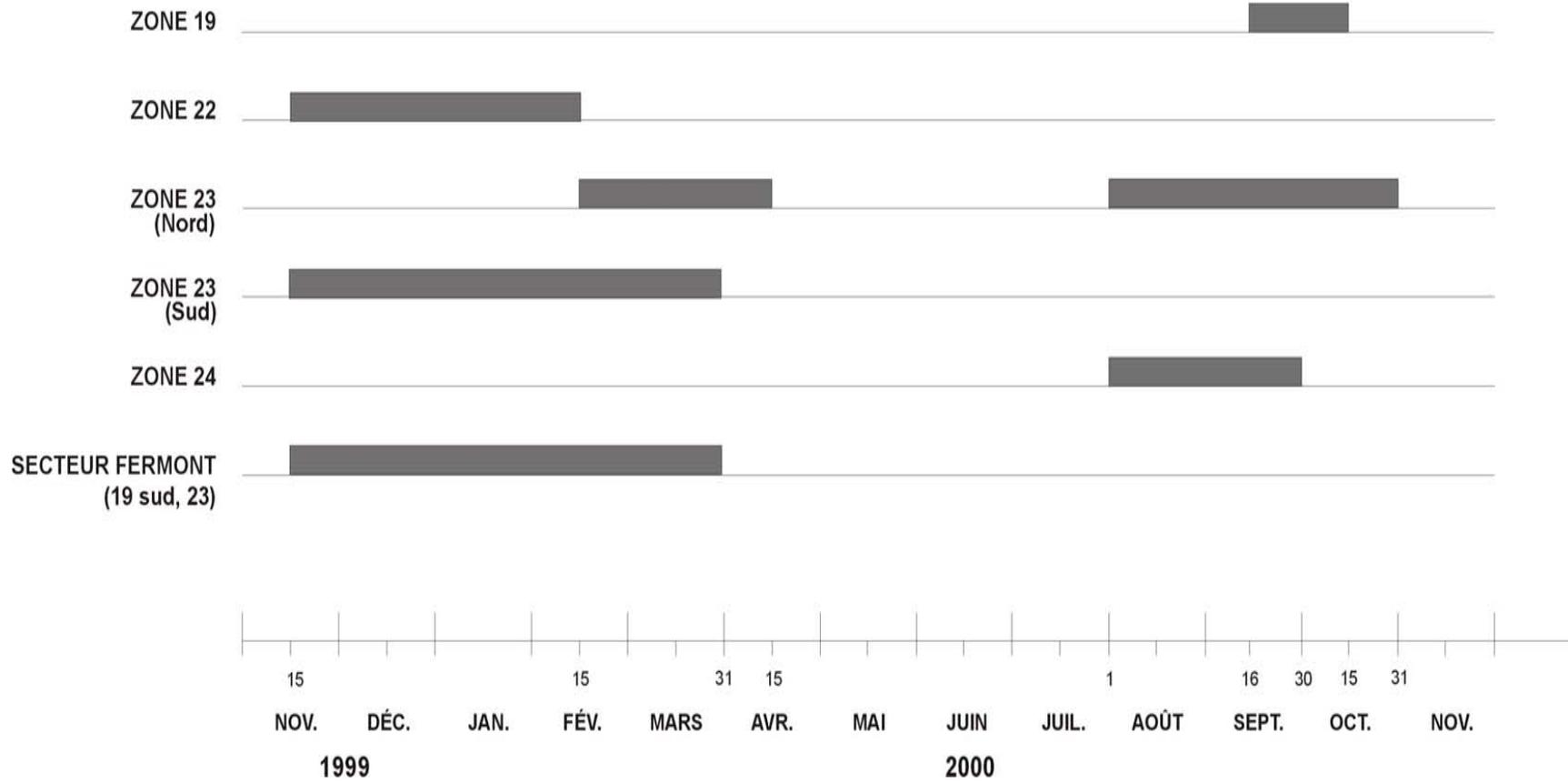


Figure 6. Saisons de chasse du caribou dans les zones en 2000

**TABLEAU 19. Statistiques sur la chasse sportive du caribou au Québec
Période de 1974 à 1999-2000**

Année	Nombre de caribous	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^b
		Résidents	Non-résidents ^a		
1974	1 768	2 724	3 288	29,4	37
1975	1 437	2 202	358	56,1	37
1976	1 735	2 525	330	60,8	37
1977	1 663	2 359	343	61,5	37
1978	1 946	2 512	467	65,3	37
1979	2 463	2 794	698	70,5	37
1980	2 939	3 890	665	64,5	37
1981	3 440	4 805	827	61,1	37
1982	2 939	3 700	839	64,7	37
1983 ^c	4 086	2 905	858	54,3 ^c	109
1984	4 161	3 488	1 256	43,9	118
1985	6 310	3 338	1 764	61,8	31-151 ^c
1985-86 ^d	8 898	3 923	2 708	67,1	31-151
1986-87	8 789	4 414	3 686	54,3	31-151
1987-88	9 038	3 647	3 780	60,8	31-152
1988-89	9 090	4 043	4 436	53,6	31-151
1989-90 ^d	12 710	5 150	4 904	63,2	31-151
1990-91	11 546	5 118	4 145	62,3	31-151
1991-92	11 591	5 115	4 258	61,8	31-152
1992-93	12 941	5 078	4 686	66,3	31-151
1993-94	12 791	5 309	4 835	63,0	31-151
1994-95	14 746	6 900	5 590	59,0	31-151
1995-96	19 150	6 993	5 970	73,9	31-166
1996-97	17 460	8 676	6 401	57,9	31-168
1997-98	18 992	9 136	8 047	55,3	31-169
1998-99	18 138	8 255	8 178	55,2	30-168
1999-2000 ^f	21 017	7 226	8 321	67,6	30-168

a Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'espèce à compter de 1975.

b Durée de la plus courte et de la plus longue saison permise dans les zones (peut comprendre deux périodes discontinues).

c À partir de 1983, le taux est calculé en considérant le droit de prélever deux caribous pour chaque permis vendu.

d À partir de 1985-86, les résultats de chasse ainsi que les permis vendus sont pour la période du 15 novembre au 31 octobre.

e Données du mois d'août 2001.

f À partir de 1989-90, la chasse d'hiver a été instaurée dans la zone 22.

TABLEAU 20. Évolution de la récolte sportive de caribou dans les zones de chasse - Période de 1981 à 1999-2000

Saison ^a	Hiver			Automne			Total
	zone 22	zone 23	Fermont	zone 19	zone 23	zone 24	
1981				30	1 112	2 298	3 440
1982				64	1 009	1 866	2 939
1983		97		33	1 391	2 565	4 086
1984		122		69	2 749	1 221	4 161
1985		278		64	4 812	1 156	6 310
1985-86		299		51	7 437	1 111	8 898
1986-87		29		76	7 883	801	8 789
1987-88		0		76	8 494	468	9 038
1988-89		24		67	8 882	117	9 090
1989-90	1 474	0		92	10 906	238	12 710
1990-91	1 128	24	402	68	9 629	295	11 546
1991-92	2 190	61	538	47	8 526	229	11 591
1992-93	2 308	44	1 309	43	8 973	264	12 941
1993-94	2 370	20	1 282	64	8 871	184	12 791
1994-95	4 245	11	295	48	9 992	155	14 746
1995-96	7 172	348	435	38	10 890	267	19 150
1996-97	7 304	585	231	58	8 775	157	17 110
1997-98	8 979	836	1 480	49	7 414	234	18 992
1998-99	8 034	36	4	52	9 732	280	18 138
1999-2000 ^b	11 619	752	237	41	8 149	219	21 017

a À partir de 1985, les résultats de chasse sont pour la période du 15 novembre au 31 octobre.

b Données du mois d'août 2001.

TABLEAU 21. Récolte de caribous par zone de chasse - Saison de chasse 1999-2000^a

Saison	Zone de chasse	Durée de la chasse (jours)	Nombre de permis	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	TOTAL	Succès caribou/chasseur	
HIVER 1999-2000		22	93	6 872	9 528	1 989	102	11 619	1,69
		23	152	424	359	352	41	752	1,77
	Secteur	19			99	108	16	223	
	Fermont	23			6	8	-	14	
	Total Fermont		137	1 606	105	116	16	237	0,148
Sous-total:			8 902	9 992	2 457	159	12 608	1,42	
AUTOMNE 2000		19 ^b	30	315	28	10	3	41	0,13
		23	93	6 291	6 882	1 235	32	8 149	1,30
		24	61	39	90	124	5	219	5,62
Sous-total:			6 645	7 000	1 369	40	8 409	1,27	
TOTAL			15 547	16 992	3 826	199	21 017	1,35	

a Données du mois d'août 2001.

b 1 caribou par chasseur.

Les résultats de chasse sont pour la période du 15 novembre 1999 au 31 octobre 2000.

TABLEAU 22. Estimation de la récolte de caribous à des fins alimentaires et commerciales pour la saison 1999-2000

	Nombre de caribous récoltés	
	À des fins alimentaires	À des fins commerciales
Cris ^a		
Whapmagoostui	96	-
Chisasibi	195	-
Wemindji	63	-
Eastmain	12	-
Waskaganish	39	-
Nemaska	24	-
Mistissini	19	-
Waswanipi	13	-
Oujé-Bougomou	55	-
TOTAL	516	-
Inuits ^b	8 056	1 994
Naskapis ^b	500	0
Montagnais ^b	500	-
TOTAL	9 056	1 994
GRAND TOTAL	9 572	1 994

a Évalué en collaboration avec les communautés, données de l'Association des trappeurs Cris.

b Le nombre de caribous récoltés à des fins alimentaires est estimé.

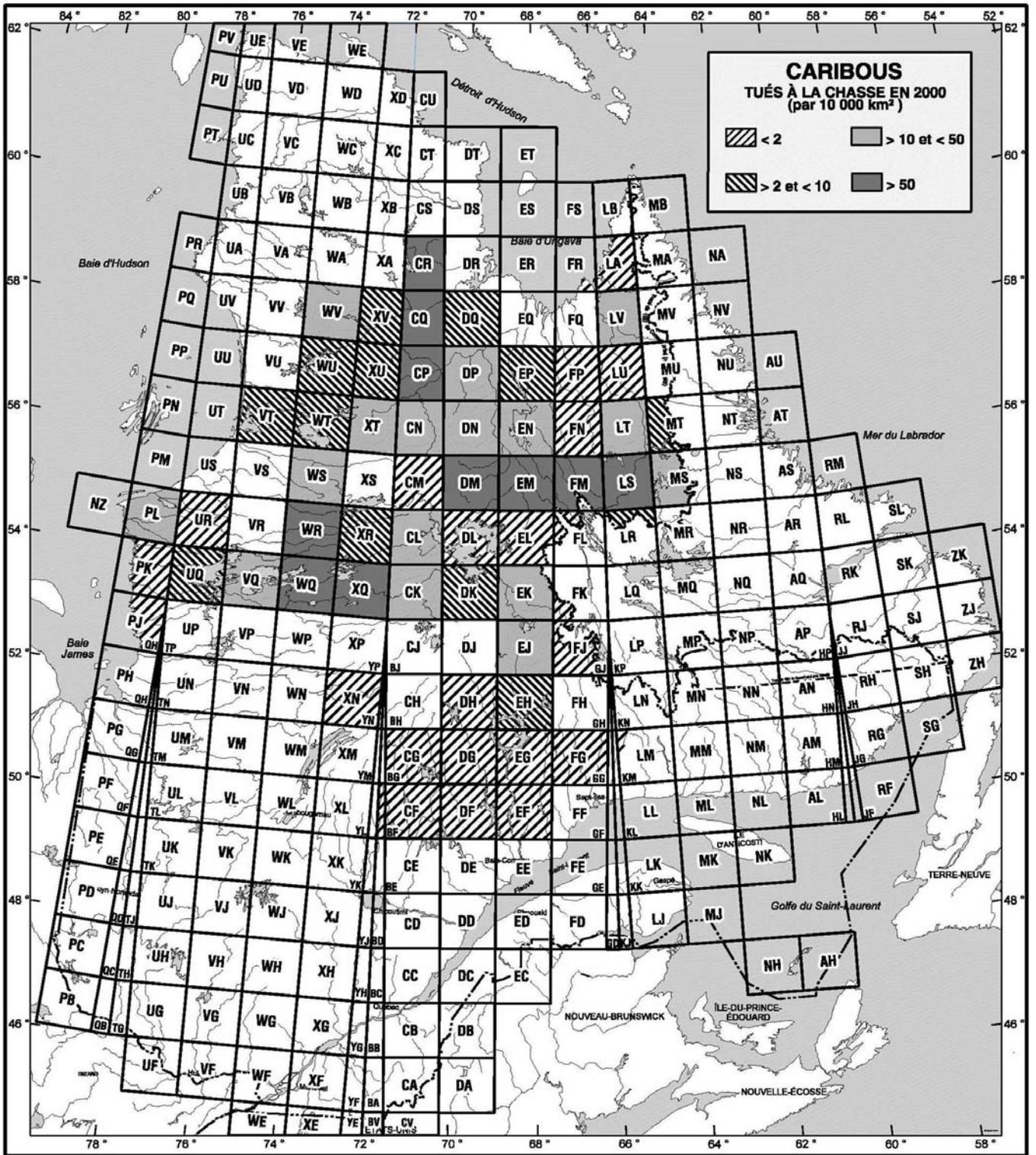


Figure 7. Caribous tués à la chasse en 2000

3.4. L'ours noir

3.4.1. La réglementation

La saison 2000 était la troisième de l'application du plan de gestion. La chasse à l'ours noir demeure fermée à l'automne sauf dans les zones de chasse 17, 19 Sud, 23 et 24. Aucune modification ne fut apportée à la réglementation de la chasse et du piégeage de l'ours noir. Depuis 1999, la chasse printanière à l'ours demeure interdite en Ontario.

3.4.2. Les usagers

Au cours de la saison de chasse 2000, le nombre total de permis vendus a été de 7699 soit 876 permis de plus (11 %) que pour la saison 1999. Les permis pour les résidents (3322) ont augmenté de 23 % (610 permis), mais leur nombre peu élevé dénote le faible intérêt des résidents pour la chasse de cette espèce. En fait, le nombre d'adeptes résidents est en chute constante depuis 1986, alors qu'il atteignait un sommet de 23 140. Le déclin s'est subitement accentué en 1996, deux ans avant la mise en œuvre du plan, ainsi qu'en 1998.

Le nombre de permis de chasse vendus à des non-résidents est passé de 4111 en 1999 à 4377, ce qui représente une légère augmentation de 266 permis (7 %) pour la saison 2000. Il y a donc plus de chasseurs d'ours noir non-résidents que de résidents.

Le nombre de trappeurs d'ours noir n'est pas connu.

3.4.3. La récolte

Pour la saison 2000, 3988 ours ont été enregistrés dont 3747 récoltés par la chasse et le piégeage ainsi que 241 par des causes diverses. Ce qui représente, pour la chasse et le piégeage, une augmentation de 697 ours (23 %) en comparaison avec la saison 1999.

Récolte par la chasse

Le nombre d'ours enregistrés, pour la saison de chasse 2000, a augmenté de 377 ours (14 %) pour atteindre 3023 ours comparativement à la saison 1999 (2646). Le succès de chasse de la saison 2000 (39,3 %) est légèrement supérieur à celui de l'année précédente (38,8 %).

La récolte par la chasse du printemps est, compte tenu de la réglementation, prédominante avec 2963 ours noirs abattus, c'est 413 ours (16 %) de plus qu'au printemps 1999 (2550 ours noirs abattus). Les quelques zones qui offrent une récolte par la chasse durant l'automne ont enregistré 60 ours noirs en 2000, soit 36 ours de moins qu'en 1999 (96). C'est la plus faible récolte enregistrée à la chasse d'automne depuis l'application du plan de gestion en 1998.

Le nombre d'ours noirs récoltés à l'arme à feu est passé de 2100 en 1999 à 2361 en 2000, soit une augmentation de 261 ours abattus (12 %). Ce type d'engin présente 78 % de la récolte totale. La récolte à l'arc a permis de récolter 659 ours noirs en 2000, soit 115 (12 %) de plus qu'en 1999 (544). La proportion d'ours noirs prélevés à l'arc dans la récolte totale est de 22 %.

Au cours de l'année 2000, la récolte par la chasse (incluant les réserves) pour les non-résidents a été de 1835 ours, c'est 118 ours récoltés de plus (7 %) comparativement à l'année 1999. Les résidents ont abattu 1188 ours, c'est 259 de plus (27 %) qu'en 1999. La récolte par les chasseurs résidents a augmenté (259 ours), cette année, plus que celle des non-résidents (118 ours). De plus, la récolte de printemps par la chasse 2000 (hors réserves) pour les résidents est la plus haute enregistrée depuis longtemps.

Le succès de chasse 2000 des non-résidents est légèrement plus élevé (41,9 %) que celui des résidents (35,8 %). Toutefois, le succès de chasse 2000 des non-résidents est comparable à celui obtenu en 1999 (41,8 %). Le succès de chasse 2000 des résidents a connu une légère augmentation de 2 % comparativement au succès enregistré en 1999 (34,3 %).

Récolte par le piégeage

La récolte d'ours noir par le piégeage a connu une augmentation de 79 %, passant de 404 ours capturés en 1999 à 724 en 2000. Une hausse appréciable du prix payé pour la fourrure au cours de la dernière saison serait à l'origine d'une telle augmentation de la récolte. La plupart de ces ours ont été capturés au printemps (521 ours noirs), mais une partie le fut à l'automne (203 ours noirs). La récolte d'ours noir enregistrée au printemps est passée de 329 ours en 1999 à 521 ours en 2000, tandis que celle d'automne est passée de 75 ours en 1999 à 203 ours en 2000.

Dans les zones

C'est dans la zone 13 que se retrouve la plus importante récolte d'ours noir par la chasse, soit 885 ours abattus (28 % par rapport au total) suivi par les zones 15 et 18 avec respectivement 415 et 407 ours abattus. La récolte d'ours noir par la chasse à l'intérieur des limites de ces trois zones (13, 15 et 18) représente 55 % de la récolte provinciale d'ours noir par la chasse. En comparant la récolte de 2000 avec celle de 1999, l'augmentation de la récolte d'ours noir par la chasse s'observe principalement dans les zones 13 (101 ours abattus de plus), 18 (97 ours abattus de plus) et 15 (55 ours abattus de plus). Les chasseurs non-résidents fréquentent majoritairement les zones de l'ouest du Québec, soit les zones 10, 11, 12 et 13.

Les plus fortes récoltes d'ours/100 km² d'habitat (incluant les réserves) ont été enregistrées dans les zones 2, 11, et 12 avec des densités de récolte observées de 2,03, 2,69 et 1,95 ours/100 km² d'habitat respectivement. Les zones 3 (1,66), 7 (1,73), 10 (1,70) et 13 (1,55) se classent au second rang avec des densités de récolte relativement élevées. Les densités de récolte dans les autres zones varient de 0,01 à 1,25 ours/100 km² d'habitat.

La récolte par le piégeage provient principalement des zones 15 (172 ours capturés), 18 (145 ours capturés) et 2 (105 ours capturés). Ces trois zones représentent 61 % (442 ours capturés) de la récolte par le piégeage. L'augmentation de la récolte d'ours noir par le piégeage est surtout concentrée dans les zones 15, 2 et 18 avec respectivement 112, 65 et 48 ours capturés de plus pour l'année 2000 comparativement à celle de l'année 1999.

Conclusion

La récolte totale d'ours noirs pour l'année 2000 est la plus importante depuis le début du plan de gestion en 1998. Après la chute des deux premières années du plan, la récolte est revenue au même niveau qu'en 1996 et 1997. Les résultats obtenus sont relativement élevés et dépassent même parfois les objectifs identifiés au plan de gestion dans plusieurs zones et ce, particulièrement dans les zones de l'ouest.

L'augmentation de la fréquentation et de la récolte d'ours par la chasse est attribuable surtout aux chasseurs résidents.

Globalement l'augmentation de la récolte totale d'ours noir pour l'année 2000 est répartie de façon comparable entre la récolte obtenue par la chasse et celle par le piégeage.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,
11, 12, 13, 14, 15, 16, 18

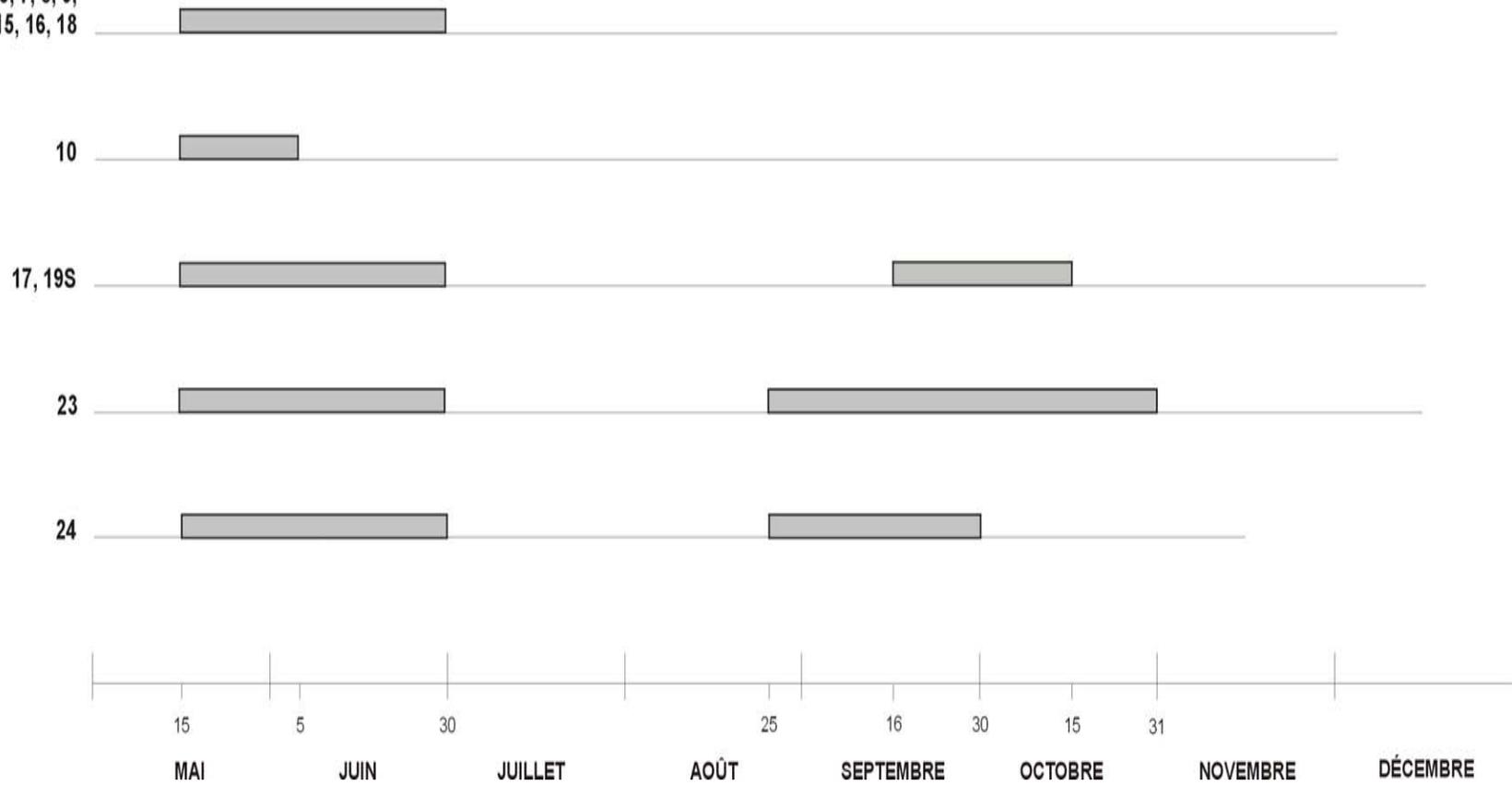


Figure 8. Saisons de chasse de l'ours noir dans les zones en 2000

Tableau 23. Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage, la chasse et autres causes de mortalité depuis 1980 au Québec, incluant les réserves fauniques^a

Année	Récolte						Autres causes	Grand Total
	Chasse			Piégeage				
	Printemps	Automne	Total	Printemps	Automne	Total		
1980	794	955	1 749	100	194	294	221	2 264
1981	625	900	1 525	362	129	491	150	2 166
1982	463	976	1 439	209	124	333	59	1 831
1983	801	968	1 769	338	99	437	175	2 381
1984	608	832	1 440	329	190	519	104	2 063
1985	1 022	604	1 626	451	114	565	209	2 400
1986	1 284	1 171	2 455	347	209	556	528	3 539
1987	1 205	759	1 964	444	145	589	141	2 694
1988	1 309	1 021	2 330	319	162	481	119	2 930
1989	1 692	998	2 690	498	138	636	164	3 490
1990	1 858	941	2 799	601	119	720	138	3 657
1991	1 798	681	2 479	815	105	920	111	3 510
1992	1 931	1 069	3 000	1 053	279	1 332	158	4 490
1993	2 486	811	3 297	1 122	142	1 264	117	4 678
1994	2 037	1 100	3 137	1 162	618	1 780	132	5 049
1995	2 345	1 356	3 701	1 560	254	1 814	279	5 794
1996	1 795	582	2 377	1 245	236	1 481	75	3 933
1997	1 794	443	2 237	1 299	156	1 455	123	3 815
1998	1 795	104	1 899	294	159	453	116	2 468
1999	2 550	96	2 646	329	75	404	176	3 226
2000	2 963	60	3 023	521	203	724	241	3 988

a Données du mois d'août 2001.

**TABLEAU 24. Statistiques sur la chasse sportive de l'ours noir au Québec
Période de 1974 à 2000**

Année	Récolte			Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c
	Arme à feu	Arc	Total	Résidents	Non-résidents		
1974	489	-	489	4 071	2 649	7,3	-
1975	458	-	458	5 181	2 263	6,2	-
1976	752	-	752	6 763	1 980	8,6	-
1977	684	-	684	7 446	1 780	7,4	-
1978	999	-	999	7 874	2 193	9,9	-
1979 ^a	1 070	-	1 070	25 511	1 828	3,9	152
1980	1 747	-	1 747	35 990	3 103	4,5	128-150
1981	1 524	-	1 524	41 341	3 366	3,4	102-123
1982	1 436	-	1 436	40 087	3 374	3,3	101-123
1983	1 747	-	1 747	41 326	3 390	3,9	101-123
1984 ^b	1 437	-	1 437	19 444	3 423	6,3	96-123
1985	1 586	-	1 586	21 480	3 616	6,3	96-116
1986	2 454	-	2 454	23 140	3 793	9,1	96-116
1987	1 952	-	1 952	19 916	4 442	8,0	96-116
1988	2 036	262	2 298	18 373	4 606	10,0	96-123
1989	2 311	379	2 690	19 854	4 940	10,8	96-126
1990	2 333	466	2 799	18 859	4 634	11,9	96-126
1991	1 975	504	2 479	17 569	3 916	11,5	96-133
1992	2 460	540	3 000	16 631	3 350	15,0	96-133
1993	2 673	624	3 297	16 288	3 525	16,6	96-133
1994	2 556	581	3 137	15 026	3 868	16,6	96-133
1995	2 893	808	3 701	17 373	3 877	17,4	96-133
1996	1 936	441	2 377	11 045	4 047	15,8	65-133
1997	1 734	502	2 236	9 649	3 452	17,1	23-133
1998 ^d	1 465	432	1 897	3 250	3 158	29,6	22-115
1999 ^e	2 100	544	2646	2 712	4 111	38,8	22-115
2000 ^{fg}	2 361	659	3023	3 322	4 377	39,3	22-115

a Instauration d'un permis spécifique à l'ours noir.

b Hausse du coût du permis.

c Plus courte et plus longue saison permise dans les zones.

d Mise en application du plan de gestion.

e Deux ours dont l'engin n'est pas spécifié sont inclus.

f Données du mois d'août 2001.

g Trois ours dont l'engin n'est pas spécifié sont inclus.

Tableau 25. Récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - saison de chasse 2000^a

Zone de chasse	Superficie habitat km ²	Récolte								Réculte/100km ² d'habitat		
		Printemps				Automne					Total	
		Chasse		Piégeage		Chasse		Piégeage			Résidents	Non-résidents
		Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents					
1	22 328	81	6	51	0	0	9	141	6	0,66		
2	11 553	88	41	80	0	0	25	193	41	2,03		
3	5 180	40	0	38	0	0	8	86	0	1,66		
4	5 568	46	0	8	0	0	8	62	0	1,11		
5	737	7	0	0	0	0	0	7	0	0,95		
6	2 569	15	0	5	0	0	12	32	0	1,25		
7	3 928	43	4	13	0	0	8	64	4	1,73		
8	1 648	1	0	3	0	0	0	4	0	0,24		
9	4 064	14	0	8	0	0	8	30	0	0,74		
10	19 185	87	207	15	0	0	18	120	207	1,70		
11	4 165	32	59	16	0	0	5	53	59	2,69		
12	9 540	12	173	0	0	0	1	13	173	1,95		
13	57 274	177	654	42	0	0	12	231	654	1,55		
14	20 000	34	202	4	0	0	0	38	202	1,20		
15	47 916	195	220	118	0	0	54	367	220	1,23		
16	17 775	36	48	3	0	0	0	39	48	0,49		
17	20 170	26	0	0	3	0	0	29	0	0,14		
18	79 885	233	174	116	0	0	29	378	174	0,69		
19 Sud	173 800	8	0	1	5	0	6	20	0	0,01		
23	280 405	0	0	0	5	47	0	5	47	0,02		
24	9 375	0	0	0	0	0	0	0	0	-		
Sous-total	797 065	1 175	1 788	521	13	47	203	1 912	1 835	0,47		
Total			3 484			263			3 747			

a Données du mois d'août 2001.

b Superficies d'habitat ajustées à celles du plan de gestion de l'ours noir 1998-2002.

TABLEAU 26. Récolte d'ours noirs par zone de chasse incluant les réserves fauniques - Saisons 1999 et 2000^a

Zone de chasse	Chasse		Piégeage		Total chasse + piégeage	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
1	58	87	41	60	99	147
2	85	129	40	105	125	234
3	26	40	24	46	50	86
4	23	46	21	16	44	62
5	8	7	0	0	8	7
6	14	15	5	17	19	32
7	33	47	25	21	58	68
8	0	1	0	3	0	4
9	17	14	7	16	24	30
10	266	294	28	33	294	327
11	74	91	9	21	83	112
12 ^b	192	185	1	1	193	186
13 ^b	730	831	36	54	766	885
14 ^b	256	236	0	4	256	240
15	360	415	60	172	420	587
16	77	84	4	3	81	87
17	22	29	0	0	22	29
18	310	407	97	145	407	552
19	13	13	6	7	19	20
23	81	52	0	0	81	52
24	1	0	0	0	1	0
Total	2646	3023	404	724	3 050	3 747

a Données du mois d'août 2001.

b Les zones 12, 13 et 14 ayant changé pour 1999, les données présentées pour ces zones en 1998 ont été recalculées selon les nouveaux territoires afin de permettre la comparaison.

**TABLEAU 27. Récolte d'ours noirs à la chasse, par les résidents et les non-résidents, à l'exclusion des réserves fauniques
Période de 1983 à 2000**

Année	Non-résidents			Résidents			Grand Total
	Automne	Printemps	Total	Automne	Printemps	Total	
1983	41	274	315	917	525	1 442	1 757
1984	41	287	328	793	321	1 114	1 442
1985	51	487	538	545	535	1 080	1 618
1986	60	615	675	1 095	665	1 760	2 435
1987	45	658	703	708	539	1 247	1 950
1988	69	707	776	944	573	1 517	2 293
1989	97	876	973	895	816	1 711	2 684
1990	93	1 001	1 094	823	835	1 658	2 752
1991	111	836	947	565	855	1 420	2 367
1992	103	952	1 055	965	875	1 840	2 895
1993	138	1 268	1 406	673	1 085	1 758	3 164
1994	133	1 058	1 191	958	830	1 788	2 979
1995	197	1 273	1 470	1 157	921	2 078	3 548
1996	102	930	1 032	479	722	1 201	2 233
1997	114	882	996	327	749	1 076	2 072
1998	80	969	1 049	23	694	717	1 766
1999	83	1 528	1 611	13	824	837	2 448
2000 ^a	47	1 656	1 703	11	1 091	1 102	2 805

a Données du mois d'août 2001.

TABLEAU 28. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2000^a

Zone de chasse	Mâles adultes ^b		Femelles adultes ^b		Oursons (jusqu'à 2 ans)		Indéterminés	Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage		
1	47	33	25	10	15	16	1	147
2	82	68	36	22	11	15	0	234
3	25	28	10	15	5	3	0	86
4	30	10	11	4	5	2	0	62
5	5	0	2	0	0	0	0	7
6	13	9	2	4	0	4	0	32
7	26	11	10	7	11	3	0	68
8	1	2	0	1	0	0	0	4
9	10	9	4	6	0	1	0	30
10	210	17	68	15	16	1	0	327
11	55	11	35	6	1	3	1	112
12	106	0	78	1	1	0	0	186
13	530	32	267	13	34	9	0	885
14	165	3	63	1	8	0	0	240
15	244	118	134	37	36	17	1	587
16	57	2	21	0	6	1	0	87
17	23	0	3	0	3	0	0	29
18	281	89	107	37	19	17	2	552
19	8	2	3	2	2	3	0	20
23	36	0	12	0	4	0	0	52
Total	1 954	444	891	181	177	95	5	3 747

a Données du mois d'août 2001.

b 2 ans et plus.

**TABLEAU 29. Récolte d'ours noirs dans les réserves fauniques
Saison 2000**

Réserve faunique	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 01							
Matane	19	0	0	0	19	0	19
Rimouski	15	0	0	1	15	1	16
Total:	34	0	0	1	34	1	35
Région 02							
Ashuapmushuan	6	0	0	0	6	0	6
Région 03							
Portneuf	10	0	0	0	10	0	10
Laurentides	49	0	0	0	49	0	49
Total:	59	0	0	0	59	0	59
Région 04							
Saint-Maurice	8	0	0	0	8	0	8
Mastigouche	19	0	0	0	19	0	19
Total:	27	0	0	0	27	0	27
Région 07							
La Vérendrye	48	0	0	0	48	0	48
Papineau-Labelle	7	2	0	1	7	3	10
Total:	55	2	0	1	55	3	58
Région 09							
Sept-Îles/Port-Cartier	0	0	2	0	2	0	2
Région 11							
Chic-Chocs	16	0	0	0	16	0	16
Région 15							
Rouge-Matawin	19	5	0	0	19	5	24
Grand total:	216	7	2	2	218	9	227

a Données du mois d'août 2001, tel qu'inscrit au système grande faune.

**TABLEAU 30. Récolte d'ours noirs dans les zones d'exploitation contrôlée
Saison 2000^a**

ZEC	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 01							
Casault	2	1	0	0	2	1	3
Chapais	0	5	0	0	0	5	5
Bas-St-Laurent	4	8	0	1	4	9	13
Owen	15	1	0	2	15	3	18
Total:	21	15	0	3	21	18	39
Région 02							
Chauvin	5	2	0	0	5	2	7
De la Rivière-aux-Rats	6	0	0	0	6	0	6
Lac-Brébeuf	1	3	0	0	1	3	4
Mars-Moulin	1	4	0	0	1	4	5
Martin-Valin	7	0	0	0	7	0	7
Onatchiway-Est	1	0	0	1	1	1	2
Total:	21	9	0	1	21	10	31
Région 03							
Batiscan-Neilson	0	3	0	0	0	3	3
Buteux-Bas-Saguenay	0	0	0	1	0	1	1
La rivière Blanche	0	3	0	0	0	3	3
Des Martres	0	0	0	1	0	1	1
Lac-au-Sable	0	0	0	1	0	1	1
Total	0	6	0	3	0	9	9
Région 04							
Borgia	0	1	0	0	0	1	1
De la Bessonne	0	3	0	0	0	3	3
De la Croche	0	1	0	1	0	2	2
Chapeau-de-Paille	3	8	0	2	3	10	13
Gros brochet	6	0	0	1	6	1	7
Fremont	1	0	0	0	1	0	1
Kiskissink	1	2	0	0	1	2	3
Tawachiche	2	0	0	0	2	0	2
Wessonneau	0	2	0	0	0	2	2
Total:	13	17	0	4	13	21	34
Région 05							
Louise-Gosford	2	0	0	0	2	0	2
Région 07							
Bras-Coupé-Désert	17	0	0	0	17	0	17
Rapides-des-Joachims	13	0	0	0	13	0	13
Pontiac	3	0	0	0	3	0	3
Saint-Patrice	11	0	0	0	11	0	11
Total:	44	0	0	0	44	0	44

**TABLEAU 30. Récolte d'ours noirs dans les zones d'exploitation contrôlée
Saison 2000^a (suite)**

ZEC	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 08							
Capitachouane	21	0	0	0	21	0	21
Dumoine	11	0	0	0	11	0	11
Kipawa	7	0	0	0	7	0	7
Maganasipi	2	0	0	0	2	0	2
Restigo	4	0	0	0	4	0	4
Total:	45	0	0	0	45	0	45
Région 09							
D'iberville	2	0	0	0	2	0	2
Forestville	16	0	0	0	16	0	16
Matimek	1	0	0	0	1	0	1
Nordique	1	1	0	0	1	1	2
Trinité	0	1	0	0	0	1	1
Varin	1	0	0	0	1	0	1
Total:	21	2	0	0	21	2	23
Région 12							
Jaro	0	1	0	1	0	2	2
Région 14							
Boullé	5	0	0	0	5	0	5
Collin	7	0	0	0	7	0	7
Des Nymphes	5	0	0	0	5	0	5
Lavigne	3	2	0	0	3	2	5
Total:	20	2	0	0	20	2	22
Région 15							
Maison de pierre	13	2	0	0	13	2	15
Lesueur	14	3	0	0	14	3	17
Mazana	0	4	0	0	0	4	4
Mitchinamecus	4	0	0	0	4	0	4
Normandie	5	0	0	0	5	0	5
Petawaga	21	4	0	0	21	4	25
Total:	57	13	0	0	57	13	70
Grand total:	244	65	0	12	244	77	321

a Données du mois d'août 2001, tel qu'inscrit au système grande faune.

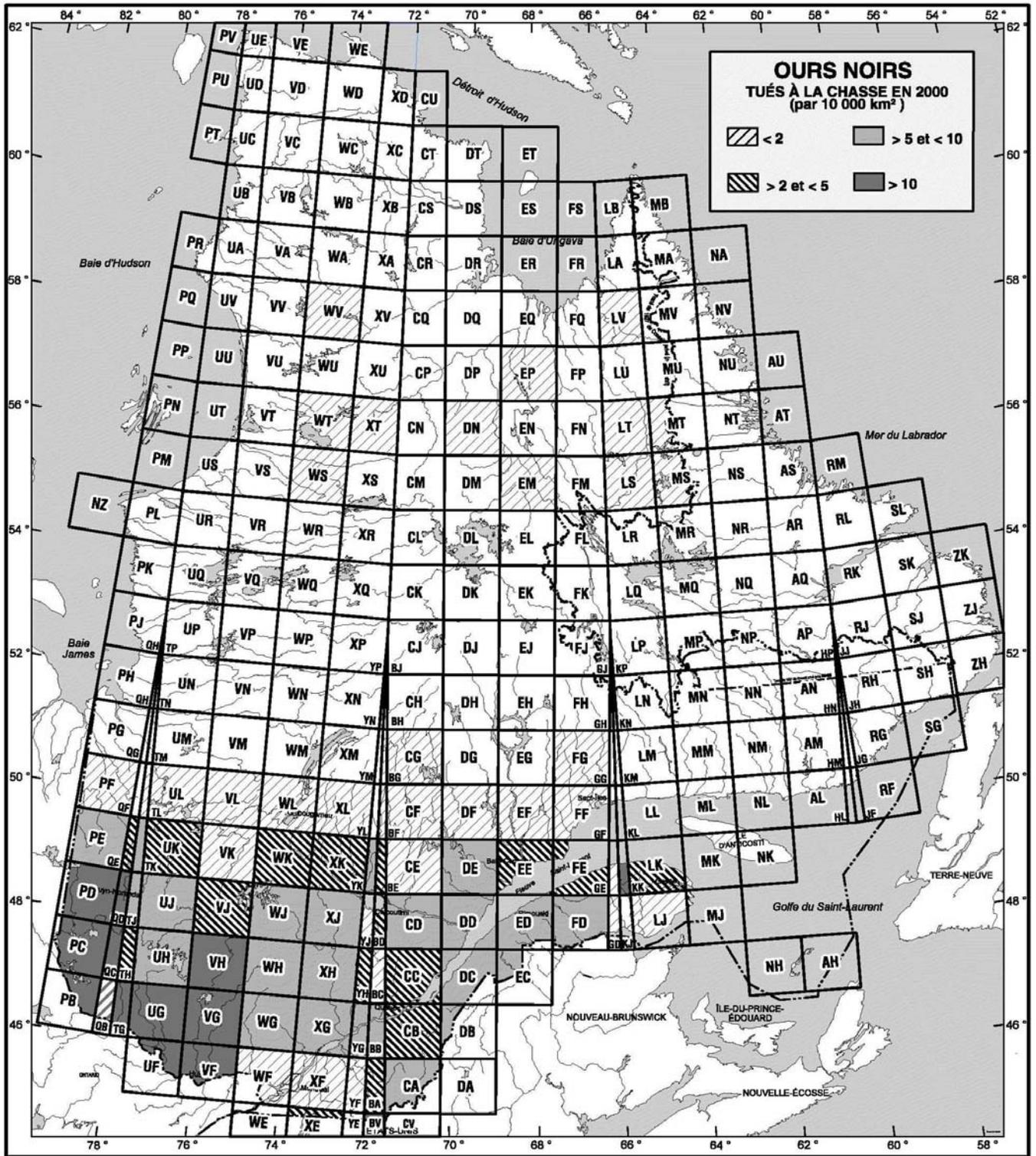


Figure 9. Ours noirs tués à la chasse en 2000

4. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE

Les données compilées dans cette section regroupent les gros gibiers morts de causes autres que la chasse sportive et le piégeage, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2000. Le décompte des animaux morts n'étant pas systématique sur tout le territoire, seuls sont compilés les animaux rapportés par le biais du système d'information sur la grande faune. L'information est recueillie proportionnellement à sa facilité d'observation. La plus grande quantité des données est susceptible de provenir des régions où les observateurs sont les plus nombreux. La mise en œuvre de projets de recherche spécifiques dans un secteur donné peut occasionner des hausses dans la découverte de carcasses ou dans la capture de prédateurs, sans que cela soit significatif d'une variation du taux de mortalité ou de la densité des différentes espèces. Ces hausses peuvent simplement être causées par l'intensification des recherches dans ce secteur. La délégation de l'enregistrement des animaux victimes d'accidents de la route a amené, principalement pour le cerf dans les zones les plus au sud, une chute importante des taux d'enregistrement.

4.1. *L'orignal*

Au cours de l'année 2000, 463 orignaux ont été enregistrés morts par une cause autre que la chasse sportive, soit 45 orignaux de plus que l'année précédente (1999 avec 418 orignaux). Les accidents routiers occupent la première place des autres causes de mortalité, avec 215 cas comptabilisés. Ce qui représente une augmentation de 29 cas comparativement au nombre d'accidents routiers rapportés en 1999 (186). Le plus grand nombre d'accidents routiers impliquant des orignaux a été enregistré dans les zones 1 (33), 13 (34), 15 (59) et 18 (28). Des accidents routiers survenus dans la zone 15, 37 sont localisés dans la réserve des Laurentides. Dans la zone 7, les accidents de ce type ont diminué, un seul cas a été enregistré pour l'année 2000 comparativement à 12 en 1999. Toutefois, le nombre d'accidents routiers est à la hausse dans la zone 18, on observait 8 cas en 1999 par rapport à 28 en 2000.

Le nombre d'orignaux enregistré, dont la mort est reliée au braconnage, est de 107, c'est 39 orignaux abattus illégalement de plus qu'en 1999 (68). Dans la zone 7, particulièrement, le nombre d'orignaux braconnés est passé de 8 en 1999 à seulement 1 en 2000.

4.2. Le cerf de Virginie

En 2000, 2797 cerfs, dont la cause de la mort est autre que la chasse sportive légale, ont été enregistrés. Les accidents routiers sont de loin la cause de mortalité la plus souvent rapportée, après la chasse, pour le cerf de Virginie. Le nombre de cas total, pour les accidents routiers rapportés, atteint 2 277 mortalités de cerfs, ce qui est comparable aux résultats obtenus l'année précédente (2303). Le plus grand nombre de cas d'accidents routiers (54 % du total) se retrouve principalement au sud du fleuve Saint-Laurent, dans les zones 8 (633 mortalités), 6 (402 mortalités), et 4 (195 mortalités). Toutefois, les zones 9 (235 mortalités) et 10 (371 mortalités), localisées au nord du fleuve, ont aussi des mortalités élevées attribuées aux accidents routiers. Pour l'année 2000, il y a eu une augmentation des accidents routiers spécialement dans les zones 6 et 9. Par contre les zones 5 et 7 ont connu une baisse dans la mortalité par accidents.

Le nombre de cas de braconnage enregistré fluctue beaucoup d'une année à l'autre. Pour l'année 2000, 149 cas ont été rapportés, soit 69 de moins qu'en 1999.

4.3. Le caribou

L'amplitude des déplacements des troupeaux nordiques et l'immensité du territoire rendent difficiles les cueillettes d'information sur les mortalités autres que par la chasse sportive, et aucun cas ne fut rapporté au système.

Plus au sud, aucune mortalité ne fut rapportée pour les troupeaux des Grands-Jardins, de Val-d'Or, de la Gaspésie ainsi que pour les caribous forestiers de la Côte-Nord et du lac St-John.

4.4. *L'ours noir*

En 2000, 241 ours noirs dont la cause de mortalité est attribuable ni à la chasse sportive ni au piégeage, ont été recensés, c'est 80 de plus qu'en 1999 (61). Les accidents routiers ont augmenté (59 cas) et la récolte pour des fins de contrôle est devenue beaucoup plus importante (71 cas).

Tableau 31. Mortalité des orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 2000^a

Zone de chasse	Cause de mort					Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Capture accidentelle	Autre	
1	24	2	33	8	46	113
2	13	0	6	2	17	38
3	6	0	11	0	2	19
4	4	0	10	0	1	15
5	1	0	0	0	1	2
6	0	0	3	0	4	7
7	1	0	1	0	0	2
8	0	0	8	0	1	9
9	0	0	6	0	3	9
10	9	1	5	0	4	19
11	3	0	0	0	3	6
12	3	0	2	0	0	5
13	16	0	34	1	10	61
14	3	0	0	0	1	4
15	13	1	59	0	9	82
16	1	0	3	0	1	5
17	0	0	2	0	2	4
18	9	2	28	1	16	56
19	1	0	3	0	2	6
22	0	0	1	0	0	1
TOTAL	107	6	215	12	123	463

a Données du mois d'août 2001.

Tableau 32. Mortalité des cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 2000^a

Zone de chasse	Cause de mort					Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Capture accidentelle	Autre	
1	17	14	90	1	13	135
2	11	18	41	4	132	206
3	14	4	38	0	10	66
4	10	1	195	0	6	212
5	17	2	68	0	1	88
6	11	0	402	0	3	416
7	7	8	94	0	4	113
8	9	3	633	0	13	658
9	7	5	235	0	9	256
10	30	11	371	1	26	439
11	5	4	44	2	2	57
13	0	0	10	0	2	12
15	7	11	41	1	11	71
18	0	1	9	0	1	11
20	4	0	6	0	47	57
TOTAL	149	82	2 277	9	280	2 797

a Données du mois d'août 2001.

Tableau 33. Sexe et groupe d'âge des cerfs de Virginie impliqués dans des accidents routiers - Période du 1er janvier au 31 décembre 2000^a

Zone de chasse	Mâles adultes	Femelles adultes	Jeunes	Indéterminés	Total
1	36	26	14	14	90
2	8	12	7	14	41
3	3	19	8	8	38
4	22	56	3	114	195
5	15	25	17	11	68
6	60	107	14	221	402
7	9	8	1	76	94
8	162	255	80	136	633
9	32	41	5	157	235
10	48	165	69	89	371
11	9	17	5	13	44
13	3	2	0	5	10
15	18	18	1	4	41
18	4	1	1	3	9
20	2	3	1	0	6
TOTAL	431	755	226	865	2 277

a Données du mois d'août 2001.

**Tableau 34. Mortalité des ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le piégeage
Période du 1er janvier au 31 décembre 2000^a**

Zone de chasse	Cause de mort					Total
	Braconnage	Accident routier	Capture Accidentelle	Contrôle	Autre	
1	0	1	0	1	3	5
2	2	3	0	3	3	11
4	1	1	0	0	1	3
6	0	1	0	1	2	4
7	0	0	0	0	2	2
9	0	2	0	0	3	5
10	1	10	0	15	9	35
11	0	0	0	1	4	5
12	1	2	0	0	0	3
13	5	5	0	5	5	20
14	0	0	0	2	1	3
15	2	6	0	31	17	56
16	0	2	0	0	0	2
17	0	0	0	0	1	1
18	2	22	0	8	39	71
19	0	4	0	0	4	8
22	0	0	0	4	3	7
TOTAL	14	59	0	71	97	241

a Données du mois d'août 2001.

APPENDICE 1

Noms scientifiques des animaux mentionnés dans le texte

Orignal	<i>Alces alces</i>
Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>
Caribou	<i>Rangifer tarandus</i>
Ours noir	<i>Ursus americanus</i>

APPENDICE 2

Plan de gestion de l'original 1999-2003

ANNÉE D'APPLICATION	ZONES							
	1	2, 10 et 18	3 et 17	4, 9, 11 Est et 15	5	6, 11 Ouest, 12, 13 Est et Ouest, 14, 16 et 22	7, 8, 19 Sud et 20	19 Nord, 21, 23 et 24
1999	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2000	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2001	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2002	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2003	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite